



Note politique budget 2026

PS – MR-Les Engagés – Ecolo-Groen – Liste Bourgmestre

1.	Une commune sereine	4
1.1.	Espace public	4
1.2.	Sécurité et prévention	5
1.3.	Propreté	7
1.4.	Mobilité	9
1.5.	Stationnement	9
1.6.	Espaces verts et espaces ludiques	10
1.7.	Environnement, climat et développement durable	12
1.8.	Urbanisme	13
1.9.	Développement territorial	14
1.10.	Rénovation urbaine	15
2.	Une commune solidaire	17
2.1.	CPAS	17
2.2.	Egalité des chances	19
2.3.	Logement	19
2.4.	Cohésion sociale	21
2.5.	Santé	22
2.6.	Culte	23
3.	Une commune qui investit dans ses talents	24
3.1.	Crèches, accueil de la petite enfance et familles	24
3.2.	Enseignement communal	25
3.3.	Enfance et jeunesse	26
3.4.	Ainés	28
3.5.	Affaires néerlandophones	29
3.6.	Dynamique économique	30
3.7.	Sport	32
3.8.	Culture	32
3.9.	Patrimoine	34
3.10.	Bien-être animal	34
4.	Une commune responsable	37
4.1.	Participation citoyenne	37
4.2.	Etat civil, population et accueil de la population	37
4.3.	Bâtiments publics	39
4.4.	Finances, simplification administrative et gestion communale	39
4.5.	Gouvernance	40
4.6.	Ressources humaines	40
4.7.	Gestion Immobilière	41
4.8.	Tourisme	42
4.9.	Folklore	42

Introduction

La législature 2024–2030 s’est ouverte dans un contexte budgétaire compliqué avec la nécessité d’un retour à l’équilibre. Ce budget a pour ambition, malgré ce contexte, d’améliorer durablement le cadre de vie des habitants de la commune, en mettant en œuvre une politique publique à la fois rigoureuse, solidaire et tournée vers l’avenir.

Cette note de politique générale est à la fois un cap et un cadre qui repose sur trois piliers structurants :

Le maintien de services publics proches, accessibles et performants

La protection du revenu des ménages et des réponses aux défis sociaux

Une politique d’investissements stratégiques ambitieuse répondant aux défis de transition solidaire, responsable, durable et innovante.

L’ambition de la majorité avec ce budget 2026 est de bâtir une commune plus sûre, plus propre, plus solidaire, plus durable, plus accessible et plus apaisée, où le service public doit être proche et performant, où les réponses aux inégalités se traduisent par des actions concrètes, où les investissements publics contribuent à une transition à la fois écologique, sociale et économique.

Une commune sereine

Dans une commune dense et diverse comme Schaerbeek, garantir un cadre de vie serein est un impératif politique. Cela passe par renforcer la qualité de l’espace public, assurer la sécurité au quotidien, améliorer la propreté des rues, repenser la mobilité dans une logique apaisée, et favoriser un environnement urbain propice à la détente, à la nature et à la transition.

Une commune solidaire

Face aux inégalités sociales et aux fragilités qui touchent de nombreux habitants, Schaerbeek entend renforcer son rôle de filet social et de garant de la dignité humaine.

Une commune qui investit dans ses talents

Schaerbeek est une commune riche de sa diversité sociale, culturelle et générationnelle. Cet accord vise à renforcer le vivre-ensemble à travers des politiques actives de cohésion sociale, un soutien fort au tissu associatif, et une valorisation des dynamiques citoyennes.

Une commune responsable

Gérer une commune avec efficacité et transparence est une condition de confiance et de légitimité. Nos engagements en matière de participation citoyenne, d’accueil administratif, de finances publiques, de simplification des démarches, de gouvernance et de ressources humaines se veulent ambitieux.

1. Une commune sereine

1.1 Espace public

La gestion de l'aménagement de l'espace public est un levier important sur lequel Schaerbeek peut s'appuyer pour améliorer sensiblement la qualité de vie de ses habitantes et habitants. Ce levier permet de favoriser une plus grande convivialité pour toutes celles et ceux qui vivent dans notre commune, une ville à hauteurs d'enfants, la multiplication des espaces déminéralisés et végétalisés ainsi qu'une plus grande biodiversité, le renforcement de la sécurité et l'amélioration de la mobilité, de la propreté et de la qualité de l'air.

Dans tous les projets d'entretien ou de réaménagement de l'espace public, une attention particulière sera portée aux personnes en situation de handicap et/ou PMR. Le renouvellement de la Commission consultative pour la politique de la personne handicapée permet de porter une attention particulière aux personnes en situation de handicap et/ou PMR et plus largement à un espace public inclusif.

Et plus largement la commune promeut un espace public inclusif et intégralement accessible, conformément au principe STOP auquel souscrit le Collège Schaerbeekois. Il en va de même pour la sécurité routière et en particulier sur le chemin vers l'école et aux abords des écoles.

De même, dans le cadre de chaque projet d'aménagement, l'espace public est autant que faire se peut, rendu perméable aux eaux de pluie. Ceci permet en effet de soulager le réseau d'égouttage, de réutiliser et de valoriser les eaux de pluie, de lutter contre les risques d'inondations, de lutter contre la sécheresse et la canicule en ville et d'éviter les pollutions liées au « tout à l'égout ». Ainsi, le travail sur le « plan eau » permet de lutter contre le risque d'inondation en étudiant les possibilités d'amélioration du maillage bleu du territoire.

La commune continuera également, au travers du budget 2026, d'améliorer l'espace public via la mise en œuvre de son Plan Trottoir et les petits projets d'aménagement de voiries. La plupart des interventions dans ce cadre intègrent le renouvellement de l'installation d'éclairage public.

Des moyens spécifiques seront en outre alloués au réaménagement de l'Avenue Louis Bertrand, du Square Delaunay et du carrefour Stobbaerts/Vandenbussche.

L'asphaltage des voiries schaerbeekaises sera poursuivi dans le cadre de l'entretien régulier des espaces publics de la commune. Il en va de même des projets en marquage ou en fourniture et placement de mobilier urbain. Enfin, une attention particulière sera donnée aux interventions de réparation et d'entretien de l'espace public afin de pouvoir répondre efficacement aux signalements communiqués via l'application Fix my street.

Au-delà des aménagements de travaux publics qui veillent à implanter de la végétation sur l'ensemble du territoire, les services Espaces verts et Eco-conseil développent plusieurs projets de verdurisation spécifique en invitant les citoyens à prendre part à l'embellissement des quartiers. En 2026, l'Eco-Conseil poursuit l'octroi de primes à la végétalisation en façade et, lors du renouvellement du marché public pour la mise en place de fosses et filins, une attention particulière sera portée à l'augmentation du nombre d'implantations et à la réactivation d'un certain nombre de fosses déjà existantes mais non opérationnelles.

Ce soutien s'ajoute à la volonté globale de végétalisation de nos rues là où cela est possible pour améliorer le cadre et la qualité de vie et la convivialité des quartiers et lutter contre les îlots de

chaleur. Il s'inscrit dans le Plan de végétalisation de l'Espace public qui veille à augmenter à la verdurisation de l'espace public, la capacité d'absorption de CO2 et la qualité de vie en créant des îlots de fraîcheur tout en favorisant la biodiversité en ville.

Enfin, le service des Espaces verts ainsi que le service Eco-Conseil veillent, de façon transversale pour tous leurs projets, à poursuivre une politique de promotion et de préservation de la biodiversité. Ainsi sont systématiquement choisies des espèces vivaces, indigènes et mellifères. De même, les méthodes de travail des jardiniers favorisent la biodiversité : les espaces de prés fleuris sont de plus en plus nombreux et sont fauchés tardivement, des fleurs à butiner sont plantées, et des nichoirs et hôtels à insectes sont installés dans plusieurs endroits de la commune. Parallèlement à la mission du SPEV pour préserver la place de la nature en ville, le service Eco-Conseil a pour mission de sensibiliser, ainsi que d'informer les agents communaux et citoyens schaarbeekoïses afin de les inciter à agir en faveur de l'environnement et tendre vers une gestion environnementale durable.

1.2. Sécurité et prévention

Malgré un contexte financier particulièrement contraint, la commune réaffirme sa détermination à maintenir la sécurité parmi ses priorités majeures. Elle confirme ainsi son engagement à préserver les moyens humains et budgétaires consacrés à la zone de police.

En 2026, la zone adoptera son nouveau plan zonal de sécurité 2026-2031, qui définira les grandes orientations stratégiques pour les années à venir, en attendant la création de la future zone de police unique. Ces priorités seront établies sur base des attentes exprimées par la population, notamment à travers les enquêtes de sécurité, ainsi que des demandes formulées par les autorités judiciaires et administratives des trois communes partenaires : Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode et Evere. Elles s'inscriront également dans la continuité des plans de sécurité régionaux et fédéraux.

La sécurité routière restera un axe d'action essentiel, tout comme la prise en charge intégrée des problématiques par quartier et par typologie d'auteurs.

Dans la perspective de la future zone de police unique, Schaerbeek veillera à ce que la réorganisation des instances décisionnelles et la répartition du personnel opérationnel s'effectuent dans le respect des intérêts communaux.

Conformément au Plan Global de Prévention et de Sécurité de la Région bruxelloise, la commune et la zone de police maintiendront leur antenne locale de sécurité intégrée (Antenne LISA). Celle-ci permet une coordination efficace entre les différents acteurs de terrain — gardiens de la paix, services de la propreté, police locale et autres partenaires — afin d'améliorer la cohérence des actions menées.

Installée dans les anciens locaux du Koban Brabant, l'antenne LISA poursuivra son travail de proximité dans le Quartier Nord, en s'attaquant notamment aux problèmes liés à l'errance, à l'insécurité autour des lieux de prostitution et à la lutte contre le trafic et la consommation de stupéfiants. En travaillant en étroite collaboration avec les services de prévention urbaine situés dans le même bâtiment, elle renforcera son ancrage local et son efficacité.

L'équipe pluridisciplinaire de l'antenne continuera d'assurer une présence visible et pédestre sur le terrain, de consolider ses liens avec les associations œuvrant auprès des travailleurs du sexe, de lutter contre les incivilités et d'occuper un rôle central de point de contact privilégié pour les habitants du quartier.

Les commissariats de la zone maintiendront leur attention sur les quartiers présentant des enjeux spécifiques — trafic de drogue, incivilités, cambriolages, sécurité routière — et poursuivront la mise en œuvre d'opérations ciblées et coordonnées avec différents partenaires (services communaux, douanes, inspection sociale, etc.). Ces actions, fondées sur une approche transversale et pluridisciplinaire, seront adaptées en permanence aux constats de terrain afin de répondre au plus près aux besoins et aux attentes des habitants.

En matière de sécurité routière, la zone poursuivra deux objectifs prioritaires : réduire le nombre d'accidents corporels et renforcer le sentiment de sécurité dans la circulation. Les efforts de prévention et de contrôle continueront à porter sur la distraction au volant, la visibilité, le non-respect du code de la route (téléphone, ceinture, signalisation), la vitesse excessive, la conduite dangereuse ou sous influence d'alcool ou de stupéfiants.

Une vigilance particulière sera également maintenue à l'égard des usagers vulnérables ou actifs (piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes) et du respect du code de la route par ces derniers.

Enfin, depuis sa création, la zone de police a fait de la proximité et de la présence sur le terrain les piliers de son identité. Dans un contexte marqué par des évolutions institutionnelles, sécuritaires et budgétaires, elle a été chargée d'engager une réflexion approfondie sur son redéploiement organisationnel. L'objectif est de consolider et de moderniser le modèle de police de proximité, axé sur l'ancrage local, la résolution rapide des problèmes et la collaboration étroite avec les citoyens.

Pour ce qui concerne la prévention, les nombreux dispositifs du Programme de Prévention Urbain (PPU) continueront de se déployer dans les quartiers les plus fragilisés.

A titre exemplatif, nous avons pérennisé un poste d'activation du parc Reine Verte dans le Quartier Nord. Ce poste en effet permis d'initier une nouvelle dynamique au sein du seul espace vert de ce quartier très urbanisé, en y implantant de nombreux projets visant à en faire un lieu de rencontre, de détente mais aussi un espace d'apprentissage en lien avec la nature, tout en soutenant les projets des écoles, des associations et de la Commune. Ce florilège d'actions qui se complètent visent au "ré-enchantement" du parc, en s'appuyant sur les forces positives d'un quartier en difficulté mais fort de nombreuses dynamiques sociales.

Prévention

Schaerbeek est la 6e commune la plus peuplée du Royaume de Belgique. La sécurité de celle-ci demande plus de moyens, certes, mais doit d'abord passer par l'aspect préventif car nous croyons que la sécurité ne passe pas uniquement par l'aspect répressif. La prévention est pour la commune de Schaerbeek un pilier inhérent de toute politique de sécurité moderne, juste et inclusive. La prévention se déploie sous plusieurs casquettes :

D'abord la prévention urbaine, qui nécessite des aménagements permettant aux Schaerbeekois et Schaerbeekoise de bénéficier d'un espace public inclusif, sécurisé et apaisé ;

- Par des éclairages modernes et durable.
- Par des aménagements de zones piétonnes, vélos, etc.
- Par une concertation citoyenne concrète avec les habitants des quartiers concernés.

Ensuite la prévention sociale, parce que la sécurité est indissociable de la lutte contre la précarité, les discriminations ou encore l'isolement. Une raison pour :

- Maintenir une présence forte des Travailleurs Sociaux de Rue et des Gardiens de la Paix dans les rues de Schaerbeek
- Soutenir les maisons de jeunes, associations sportives et culturelles, qui jouent un rôle majeur dans la prévention des comportements à risque.
- Soutenir les initiatives de lutte contre les assuétudes
- Lutter activement contre les discriminations au sens large afin de renforcer la confiance dans les institutions locales.

1.3. Propreté

La propreté publique est l'une des priorités de cette mandature. En effet, un espace public propre et agréable participe incontestablement à la qualité de vie et au bien-être de ses usagers, soucieux de vivre et évoluer dans un beau cadre de vie respecté et bien entretenu.

Pourtant, force est de constater que la propreté publique reste un véritable enjeu à Schaerbeek - comme partout ailleurs en Région bruxelloise - qui fait face depuis plusieurs années à une véritable recrudescence des faits de salissures.

Pour répondre aux nouveaux défis qui se posent, la Commune proposera en 2026 un Plan de Propreté ambitieux visant à améliorer sensiblement l'état de propreté de l'espace public à Schaerbeek. Ce Plan a pour objectif de définir les priorités, les objectifs stratégiques et les actions à mener pour mieux appréhender la problématique de la propreté publique sur le territoire communal, en se basant notamment sur les résultats du vaste processus citoyen (plus de 1500 citoyens touchés) initié sous la précédente mandature.

La propreté publique est l'affaire de toutes et tous. Afin de prévenir les actes de salissures dans l'espace public, il est important de continuellement rappeler les règles en matière de propreté et de gestion des déchets, de sensibiliser, informer, activer de manières diverses et variées les différents publics cibles concernés. Pour ce faire, le Service Propreté multipliera ses actions.

Une campagne de communication à grande échelle et accessible à toutes et tous sera notamment développée. Celle-ci viendra compléter d'autres supports déjà existants tels que des vidéos, des bâches informatives, des flyers et autres supports.

Les actions des facilitateurs de propreté, chargés d'aller à la rencontre des habitants et autres usagers en vue d'informer, de rappeler les règles, d'expliquer, d'induire les bons comportements et d'apporter des solutions à des situations problématiques particulières, seront par ailleurs intensifiées.

Les actions de sensibilisation à destination du grand public seront renforcées notamment dans les écoles primaires et secondaires.

En outre, dans la perspective de développer le Pôle Citoyen du Service Propreté et Espaces Verts et d'intensifier les liens et les collaborations avec les Schaerbeekois, les comités de quartiers, le tissu associatif,... le Service Propreté développera un réseau d'Ambassadeurs de la Propreté et continuera à informer les citoyens sur l'état de propreté et d'entretien des rues de Schaerbeek ainsi que sur les actions réalisées au travers de la carte numérique interactive en ligne sur le site communal. Deux événements visant l'activation citoyenne seront à nouveau organisés, un premier dans l'esprit d'un grand nettoyage de printemps et un second dans le cadre du World Clean up Day, avec pour objectif d'encourager le citoyen à devenir acteur de la propreté. En outre, le Service propreté souhaite

renforcer les collaborations avec les citoyens en promouvant les différents canaux de contact mis à leur disposition tels que le call center du SPEV ou encore l'application Fix My Street.

Toujours dans cette volonté d'encourager les habitants à prendre part activement à l'amélioration et l'embellissement de leurs quartiers, le Service Propreté lancera par ailleurs un appel à projets visant à soutenir les initiatives citoyennes en faveur de la propreté publique. Celui-ci s'adressera à toute asbl, club, école ou association de personnes physiques ou morales schaerbeekaises désireux de développer un projet, un événement, une activité ou toute autre action de nature à impacter positivement la propreté publique.

Les actions visant à sensibiliser les commerçants au respect des modalités de sortie et de présentation des containers et déchets commerciaux seront également poursuivies. Les phases de contrôle et de répression succéderont aux phases de sensibilisation.

Par ailleurs, Schaerbeek continuera à participer aux échanges de bonnes pratiques proposés dans le cadre des rencontres de l'AVPU (l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine).

Aussi, dans le cadre des différents projets d'aménagements de l'espace public, la Commune veillera à toujours bien intégrer les enjeux de propreté publique aux réflexions amenées dans le cadre de l'élaboration de nouveaux projets urbains.

La commune de Schaerbeek renforcera également sa politique de lutte contre les nuisibles (rats, pigeons, etc.) et élaborera un plan d'actions visant un meilleur contrôle et une meilleure gestion des populations présentes sur le territoire schaerbeekois. A cet effet, la distribution de graines contraceptives à effets réversibles pour pigeons sera notamment poursuivie en 2026.

La Commune continuera en outre à équiper les parcs communaux de poubelles de tri. Celles-ci viendront renforcer le réseau de corbeilles publiques existant. Avec ces nouveaux équipements dotés d'une plus grande capacité que les poubelles « classiques », Schaerbeek entend aussi encourager le tri sélectif dans l'espace public.

En parallèle, le Service Propreté mènera une réflexion sur l'optimisation de son réseau de corbeilles publiques, de bulles à verre, de bulles à vêtements et de bulles à huiles, notamment dans une optique visant à lutter contre les dépôts clandestins à leurs abords.

En 2026, la Commune poursuivra également l'objectivation de l'état de propreté de l'espace public au travers de relevés Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) afin d'adapter au mieux ses interventions sur le terrain sur base des constats observés, d'évaluer l'efficacité de certaines mesures, etc.

En outre, Schaerbeek poursuivra cette année encore, en collaboration avec Bruxelles Propreté, l'organisation de déchetteries mobiles. En amenant ce service au cœur des quartiers, la Commune vise à renforcer encore sa lutte contre les dépôts clandestins en permettant aux citoyens d'évacuer plus facilement, plus régulièrement et gratuitement l'ensemble de leurs encombrants. Tout comme l'année dernière, la campagne sera proposée 2 fois au printemps et 2 fois en automne.

En vue de lutter contre le sentiment d'impunité lié à l'accumulation des faits de salissures et en vue de responsabiliser et sanctionner les auteurs de ces actes de malpropreté, les opérations de contrôle et de verbalisation s'intensifieront grâce au renforcement de la Cellule Recherche et Verbalisation, au développement du réseau de caméras intelligentes ainsi qu'au concours de la Zone de Police Bruxelles-Nord, y compris les weekends et en soirée.

Enfin, une attention particulière sera portée au Quartier Nord/ Brabant. Sur base notamment des conclusions du plan corbeilles et de l'audit propreté réalisés en 2025, lesquels ont permis d'identifier et d'étudier plus en profondeur les problématiques majeures rencontrées, des ajustements seront apportés aux stratégies opérationnelles des services de Propreté tant communal que régional afin de

pouvoir mieux répondre aux différents besoins et enjeux du quartier. Des actions de sensibilisations seront en outre développées à destination des différents publics du quartier en parallèle d'actions de contrôle et de verbalisation

1.4. Mobilité

La politique de mobilité de Schaerbeek vise à améliorer la qualité de vie et l'accessibilité des quartiers, au service des habitants et des usagers.

La circulation locale des riverains, de leurs visiteurs et des clients des commerces sera toujours privilégiée par rapport au trafic de transit. La réduction de ce dernier, en particulier celui des poids lourds, reste un objectif prioritaire, tout en veillant à faciliter la mobilité des Schaerbeekois.

Dès cette première année de la mandature, une méthodologie sera élaborée afin d'identifier les ajustements nécessaires pour limiter les reports indésirables de trafic. La démarche reposera à la fois sur la concertation avec les habitants et sur l'analyse des évaluations des plans de circulation. Une attention particulière sera portée aux rues et avenues Demolder, Vanderlinden, Colignon, Chazal, Haecht, Reine, Rubens, Poste et Deschanel, qui feront l'objet d'un examen détaillé afin de mettre en évidence ce qui fonctionne et ce qui mérite d'être amélioré.

Dans le même esprit, des solutions innovantes seront étudiées afin de renforcer la priorité donnée au trafic de destination par rapport au trafic de transit. L'installation de caméras ANPR ou de bornes rétractables figure parmi les dispositifs envisagés.

La sécurisation des abords d'école demeure une priorité majeure. Elle se poursuivra soit à travers le développement de nouvelles rues scolaires, lorsque les établissements en exprimeront la demande, soit par une présence garantie des Gardiens de la Paix pour sécuriser les traversées piétonnes ou par des projets de réaménagement de voiries.

Comme chaque année, à l'occasion du dimanche sans voiture, le service éco-conseil gèrera la délivrance des dérogations et veillera à sensibiliser les publics aux alternatives à la voiture individuelle.

Le dispositif « prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique » est reconduit pour 2026.

Le service Eco-Conseil maintient le système de mutualisation des vélos électriques à l'attention de l'administration communale. Par ailleurs, le plan de déplacement en entreprise (PDE) reste un outil dynamique propre à inviter le personnel à repenser ses moyens de déplacement dans et en dehors du cadre professionnel.

1.5. Stationnement

Dans un contexte budgétaire contraint, la majorité a pris des mesures responsables en cohérence avec la tendance observée dans l'ensemble des communes bruxelloises. Le prix de la carte de riverain est désormais fixé à 37 euros pour la première carte et à 150 euros pour la deuxième. Consciente de l'impact de ces ajustements, la commune mettra en place, dès 2026, des mesures correctrices destinées à en atténuer les effets, notamment en facilitant les visites de proches et en préservant les liens sociaux. L'objectif est de garantir que Schaerbeek reste une commune accessible, conviviale et accueillante, où les habitants peuvent continuer à recevoir famille et amis dans de bonnes conditions.

En parallèle, la commune poursuit une politique de réduction de la pression sur le stationnement. Les

suppressions de places restent limitées au strict nécessaire et ne sont réalisées que lorsqu'elles répondent à des impératifs de sécurité ou à une amélioration significative de l'espace public. Cette approche a déjà conduit à revoir à la baisse le nombre de suppressions initialement prévues dans les projets du quartier Petite Colline et du boulevard Reyers.

En plus de l'attention que porte la commune au stationnement dans les dossiers de réaménagement des voiries et de l'espace public, la nouvelle majorité souhaite développer un nouveau plan de stationnement, avec la mise en place de groupes de travail qui permettront aux citoyens, commerçants et autres parties prenantes de participer et d'être écoutés.

Pour certains projets, la diminution de l'offre de stationnement est néanmoins nécessaire. La majorité analysera dans ces cas les leviers possibles pour compenser la perte de places, de préférence en voirie.

La majorité investit également dans une augmentation de l'offre de stationnement hors voirie, avec une priorité donnée aux riverains. Un projet de mutualisation des parkings est à l'étude dans le quartier de la Reine.

L'objectif de ces mesures est d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande, tout en demandant aux riverains une contribution mesurée. La carte de stationnement restera valable sur l'ensemble du territoire de Schaerbeek.

La commune va également intensifier les réunions de travail avec Parking Brussels pour assurer la résolution des problèmes dans le processus de constatation et de recouvrement de redevances. Trop nombreux et inacceptables sont les exemples d'amendes disproportionnées pour l'oubli de renouvellement de la carte de riverain.

Par ailleurs, suite à la fin de la tolérance limitée dans le temps par les autorités bruxelloises du dispositif des « visit pas » et des « deux fois deux heures » gratuites par semaine, la commune a plaidé auprès de la Région, dans le cadre de la révision de l'ordonnance de stationnement, pour davantage de flexibilité et pour une meilleure autonomie communale.

Afin de garantir l'accessibilité de la commune en voiture pour certains groupes cibles, comme les aidants proches ou acteurs associatifs qui se déplacent au bénéfice des Schaerbeekois, le collège examinera la possibilité et demandera l'autorisation de créer des cartes de dérogation spécifiques.

Enfin, deux mesures complémentaires et justes ont été adoptées dans le cadre des discussions budgétaires. Les bornes de recharge électrique devront désormais supporter un coût de 125 euros par emplacement, afin de compenser l'emprise qu'elles occupent sur l'espace public. De plus, la densité des horodateurs sera réduite, ce qui permettra de diminuer les coûts liés au leasing des appareils.

1.6. Espaces verts et espaces ludiques

1.6.1. Espaces verts

Avec pas moins de 70 hectares d'espaces verts mais aussi de nombreux intérieurs d'îlots végétalisés et de jardins, Schaerbeek est l'une des communes les plus vertes de la région bruxelloise. Comptant 14 parcs sur son territoire, de nombreuses places végétalisées, de prestigieuses artères dévolues à la promenade et de multiples rues agrémentées de parterres, Schaerbeek est un véritable écrin pour la nature et la biodiversité que nous souhaitons préserver et continuer à développer.

Si la commune s'engage depuis de nombreuses années déjà dans une gestion respectueuse de

l'environnement et durable de ces espaces verts, notre commune continuera en 2026 ses efforts en matière de gestion différenciée des espaces verts et préconisera spécifiquement les plantes indigènes et la biodiversité des espèces choisies. A cet effet, le plan spécifique de gestion durable des Espaces verts permet d'optimiser la gestion des espaces verts communaux de manière durable, de répondre aux objectifs du Plan Nature de la Région bruxelloise, de s'adapter aux changements climatiques en visant la réduction des îlots de chaleur et l'imperméabilité des sols et enfin de rendre l'espace public plus résilient. Le Service Espaces Verts poursuivra en outre ses efforts en matière de compostage et de circularité des déchets verts.

Par ailleurs, en 2026, la commune de Schaerbeek continuera à s'embellir et à se verduriser. Dans le cadre du Plan de Végétalisation de l'Espace Public qui vise à augmenter substantiellement la végétation à hauteur de 10% d'ici 2035 sur notre territoire, une attention spécifique est accordée pour chaque projet de réaménagement en matière de végétalisation afin de rendre l'espace public plus qualitatif et plus durable (CRU, contrats de quartiers, Plan trottoirs, etc.). Ainsi, la Commune saisira chaque occasion qui lui est donnée pour multiplier les petits espaces verts et planter des arbres adaptés à chaque site, là où c'est possible.

Toujours dans le cadre du Plan de végétalisation, elle poursuivra aussi son soutien aux habitants qui souhaitent contribuer à verduriser leur quartier notamment par l'adoption de fosses d'arbres, l'installation de bacs à plantes et de plantes grimpantes en façade, la création de jardinetts le long des façades, etc.

Outre ces objectifs liés à la végétalisation de l'espace public, ce plan permet en outre de travailler simultanément sur d'autres objectifs variés, mais intrinsèquement liés, tels que la préservation et le développement de la biodiversité urbaine, le renforcement des maillages verts et bleus et la diminution des émissions de CO2.

Dans le cadre du plan de gestion de l'eau du Parc Josaphat, des actions prioritaires ont été identifiées. Celles-ci viseront principalement à améliorer la qualité des eaux au cœur de la vallée humide. Une première étape sera franchie en 2026 avec la finalisation des travaux de curage et d'assainissement des 5 étangs du parc dont la mise en assec a débuté fin 2025. Cette opération permettra d'une part de prévenir l'envasement mais aussi, d'autre part, de préserver l'écosystème.

Une attention particulière sera également portée au Parc Reine Verte situé dans le quartier Nord/Brabant tant en termes d'embellissement et de gestion des espaces et des eaux que d'activation et réappropriation du parc par les habitants du quartier.

1.6.2. Espaces ludiques et de détente

Les aires de jeux participent indéniablement à l'embellissement et à la dynamisation des espaces publics, de même qu'elles contribuent indiscutablement à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitantes et habitants en étant de véritables lieux d'évasion, de liberté et de créativité pour les enfants et les jeunes, mais aussi des lieux de détente, de rencontre et de socialisation importants pour de nombreuses familles et publics de cultures et d'origines diverses.

En 2026, la Commune poursuivra donc le développement du maillage jeux à Schaerbeek, conformément à sa note stratégique « Plaines de jeux » adoptée en 2020, en vue de renforcer et améliorer encore l'offre existante, laquelle compte actuellement 18 espaces ludiques répartis sur l'ensemble du territoire communal.

La transformation du parc de la Jeunesse sera notamment finalisée. Le réaménagement de ses espaces, totalement repensés, prévoit entre autres l'aménagement d'un pumtrack ainsi que d'un grand parcours accrobranche. En outre, le parc comptera également un nouvel espace dédié à la petite enfance (0-4 ans). Ces nouvelles installations ludiques et récréatives ambitieuses viendront

renforcer l'attractivité du parc, qui sera également davantage verdurisé pour en faire un véritable écrin de verdure et lieu de détente.

Le réaménagement du petit îlot de la rue Van Dyck sera lui aussi finalisé en 2026 afin d'accueillir une nouvelle plaine de jeux aux espaces et modules beaucoup plus qualitatifs. Plus concrètement, le projet prévoit, tout en portant une attention particulière au caractère intergénérationnel de cette aire ludique, la création de 2 espaces de jeux, un premier pour les tout-petits (0-3 ans) et un second pour les plus âgés, ainsi que de chill zones. La verdurisation de cet espace occupé par ailleurs également une place centrale en vue de faire de ce petit endroit un réel îlot de fraîcheur invitant à y venir se détendre. Le quartier étant densément peuplé, peu végétalisé et peu équipé, la rénovation de cette plaine de jeux constitue une réelle plus-value.

En parallèle à la finalisation de ces deux projets, la Commune veillera par ailleurs en 2026 à la bonne poursuite et réalisation d'autres projets ambitieux tels que le projet Huart Hamoir ou celui de l'Avenue des Jardins.

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'avenue Huart Hamoir, une nouvelle plaine de jeux intergénérationnelle remplacera les aménagements existants au centre du square. Elaboré en concertation avec les habitants et usagers du quartier via divers ateliers participatifs, ce projet ambitieux offrant de nombreuses opportunités ludiques, fait actuellement l'objet d'une demande de permis d'urbanisme soumise auprès d'Urban.brussels.

Suite à différentes rencontres avec les habitants du quartier, le Parc de l'Avenue des Jardins et son actuelle aire de jeux seront également réaménagés en vue d'y accueillir de nouvelles plantations ainsi que du mobilier récréatif et de détente de qualité répondant aux différentes attentes des riverains. Concrètement, le projet prévoit de transformer l'aire ludique en un véritable parc ludique mêlant équipements ambitieux et végétation au potentiel récréatif pour accroître les opportunités de jeux. Le projet comprend également l'aménagement d'une zone de détente, déjà réalisée précédemment, et l'agrandissement de l'aire de liberté pour chiens existante. A noter que tout comme dans les autres projets précités, une attention particulière est accordée ici à l'intergénérationnel, la création d'une offre spécifique pour les tout-petits mais aussi à l'accessibilité de l'aire de jeux pour les PMR et à l'installation de modules inclusifs.

Enfin, en 2026, la Commune continuera de veiller à amener de manière plus systématique, dans le cadre de ses nombreux projets de réaménagement urbain, une réflexion autour du potentiel ludique des espaces concernés (expl. : introduction de petites implantations ludiques : création de marelles, installation de petits modules de jeux, etc.) en vue de permettre aux enfants de mieux s'approprier l'espace public.

1.7. Environnement, climat et développement durable

En mars 2021, le Collège des Bourgmestre et Échevins se fixait pour objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Commune de 40% en 2030 par rapport à 2005, tout en ayant l'ambition de tendre vers une diminution de 55% afin de s'aligner sur les nouveaux objectifs européens. Cet engagement s'accompagnait également d'un objectif d'adaptation visant à anticiper et à répondre aux effets des changements climatiques présents et à venir.

Principal outil de pilotage en la matière, le Plan Climat approuvé par le Conseil communal en juin 2022 dévoile la stratégie communale en matière de lutte contre le réchauffement climatique et ses effets, et ce conformément aux objectifs fixés par le Collège. Il fixe le cadre général de l'action, y compris pour les partenaires externes, et fait office de feuille de route, notamment pour l'administration

communale.

Le budget 2026 permet de maintenir l'effort d'une mise en œuvre et d'une publicité la plus large autour du Plan Climat. Les différentes actions menées ou à mettre en œuvre sont ainsi répertoriées, mises en lumière et accompagnées pour une plus grande efficacité pour décupler et optimiser les effets du Plan Climat.

Le budget 2026 permet également, en termes d'énergies, de se concentrer sur la question des communautés et des partages d'énergie. Une manière de valoriser plus encore les différentes toitures du patrimoine communal en valorisant encore mieux son parc photovoltaïque.

Afin de prévenir les risques d'inondation ainsi que d'éviter la pollution des cours d'eau, la Majorité mènera une politique visant à éviter le « tout à l'égout ». Des attentions particulières seront menées afin de récupérer et réutiliser les eaux de pluies en provenance des toitures (dans le cadre des permis d'urbanisme ou d'accompagnement de citoyen dans l'installation de citernes), protéger la verdurisation des îlots intérieurs et rendre l'espace public plus perméable (choix des matériaux et végétalisation).

Le service Eco-Conseil continuera en 2026 son travail destiné à rendre les marchés publics plus durables comme ce fut déjà le cas pour le catering, les distributeurs de boissons froides, les produits d'entretien, l'évènementiel, etc.

Dans le cadre du projet développé avec Bruxelles Environnement, la commune sensibilisera à une alimentation saine et durable (en évitant la présence de soda et de « malbouffe » notamment dans les infrastructures scolaires, sportives et dans les lieux pédagogiques).

La commune étudiera la possibilité de développer des projets innovants visant à garantir le droit à une alimentation saine et durable.

Le projet du Conseil Local d'Alimentation Durable (CLAD) sera poursuivi.

1.8. Urbanisme

L'urbanisme constitue un levier essentiel pour garantir à toutes et tous un habitat digne, de qualité et durable. C'est aussi un levier important de soutien à l'entrepreneuriat et d'orientation de la politique de développement communal.

La majorité communale entend promouvoir une approche équilibrée, conciliant exigences esthétiques, réalités économiques, préservation du patrimoine et impératif d'amélioration de la performance énergétique du bâti.

1.8.1 Amélioration du service aux citoyens

Depuis l'installation du nouveau Collège, plus d'une centaine de nombreuses demandes de permis ont été traitées avec une attention particulière portée à la qualité du service rendu aux citoyens. Ce travail est bien engagé et sera intensifié au cours des prochaines années à travers plusieurs axes d'action :

- Développer un accompagnement et un conseil personnalisé, y compris en amont du dépôt des demandes de permis ;
- Maximiser la simplification administrative ;

- Simplifier la réglementation et minimiser les « couches » réglementaires
- Garantir le respect strict des délais prescrits et viser des délais raccourcis ;
- Assurer la constance et la cohérence dans les positions tenues par les services ;
- Promouvoir la création de logements adaptés aux besoins réels de la population bruxelloise ;
- Intensifier la lutte contre les divisions illégales d'immeubles et contre les marchands de sommeil.

1.8.2 Soutenir le développement de commerces horeca

La commune dispose d'une ligne de conduite définissant les conditions d'octroi de permis d'urbanisme pour l'ouverture d'établissements horeca. Actuellement, à titre d'exemple, ce document interdit toute nouvelle installation en dehors des noyaux commerciaux, sauf en cas de reprise d'un établissement existant. La commune souhaite faire évoluer ce cadre afin de favoriser l'émergence de projets horeca de qualité. Et ce afin de clarifier les attendus de la commune, assurer un cadre clair et constant et soutenir le développement économique communal

1.8.3 Taxe sur l'exécution des permis d'urbanisme

En 2024, une taxe spécifique sur l'exécution des permis d'urbanisme a été instaurée. Son objectif est de couvrir les coûts supplémentaires générés par les travaux, notamment en matière de sécurité, de propreté publique et de gestion climatique.

Cette taxe est calculée sur la base de tarifs au m² ou à l'unité, selon la nature des travaux, avec un minimum forfaitaire fixé à 100 €. Les services de la taxation et de l'urbanisme travailleront en étroite coordination afin de garantir un processus fluide et efficace.

Les premières perceptions interviendront en 2025 et continueront à croître en 2026 et 2027, aussi sur base des rentrées des projets régionaux. Ainsi, la taxe viendra renforcer la capacité de la Commune à accompagner l'urbanisation de manière durable et responsable.

1.9. Développement territorial

La commune poursuit son engagement dans le suivi des grands projets régionaux (Josaphat, Mediapark, Quartier Nord, Parkway), en veillant à défendre les intérêts schaarbeekoïses. Les priorités demeurent inchangées : garantir une mixité fonctionnelle équilibrée, préserver les espaces verts, assurer la création d'équipements publics de proximité et promouvoir une concertation citoyenne réelle et transparente.

1.9.1. Friche Josaphat

Concernant le projet immobilier de réaménagement du site Josaphat, le Collège échevinal, à la lumière de la situation démocratique, n'a pu se mettre d'accord sur un avis communal. Certains estimant que le projet devait évoluer, d'autres refusant toute urbanisation du site. Si le permis de lotir devait être délivré, la majorité analysera les permis de lotir et d'urbanisme au regard de ses intérêts. Toute urbanisation menée par la Région amènera la majorité à réclamer un parc public ambitieux et la préservation d'une zone dédiée à la biodiversité, le développement et le financement d'une école, d'une salle de sport et de deux crèches.

1.9.2. Mediapark

La commune soutient la poursuite du développement du site Mediapark et plaide pour des solutions

de mobilité adaptées, en concertation avec la STIB. La préservation du Bois Georgan reste une priorité, tout comme la création d'équipements publics suffisants pour accueillir les futurs habitants. L'attention demeure portée sur la bonne information des riverains et la coordination des chantiers afin d'en limiter les nuisances.

1.9.3. Quartier Nord

Dans le cadre du réaménagement du quartier Nord, la commune veille à renforcer la sécurité, la mixité fonctionnelle et la qualité des aménagements. Elle insiste sur la présence de commerces diversifiés et d'équipements publics suffisants. La majorité réaffirme son opposition à l'implantation durable du stationnement des bus en surface et demande des alternatives plus respectueuses de la qualité de l'espace public.

1.9.4. Tram 15

Le projet de la future ligne de tram 15 constitue une avancée majeure pour la mobilité et l'accessibilité du quartier Nord. Le Collège a rendu un avis favorable conditionnel, tout en demandant des améliorations portant notamment sur la vision d'ensemble de la place Bolivar, la gestion des reports de trafic et la qualité des cheminements piétons et cyclables. La coordination avec les autres projets du quartier restera un point d'attention prioritaire.

1.9.5. Parkway

La commune poursuivra son plaidoyer pour des aménagements durables et qualitatifs de la zone Parkway (entrée de la E40) et pour un financement adéquat par la Région bruxelloise.

1.9.6. Métro 3

La commune restera attentive à l'évolution du projet de métro 3. À l'heure d'écrire ces lignes, la concrétisation de ce dernier est tout sauf acquise.

1.10. Rénovation urbaine

À Schaerbeek, la rénovation urbaine constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer la cohésion sociale et répondre aux défis de la densité et de la transition écologique. Les contrats de quartier et le contrat de rénovation urbaine sont des outils stratégiques qui permettent d'investir dans les infrastructures, le logement, les espaces publics et la vie de quartier, en partenariat avec la Région et les acteurs locaux.

Notre ambition est de poursuivre ces dynamiques avec une attention particulière pour l'équilibre entre projets immobiliers, équipements collectifs, espaces publics et soutien aux initiatives citoyennes, afin de construire une ville plus inclusive et durable.

Le **Contrat de quartier Pogge** au cœur de Schaerbeek est le plus avancé. Il a déjà permis de créer des espaces publics autour des places Pogge et de Houffalize (ainsi que les voiries alentours). Il vise à renforcer le logement public et abordable, avec la création et la rénovation de logements sociaux.

Le **Contrat de quartier Stephenson** est passé de la phase conception à la phase de chantier. La zone est marquée par la présence d'infrastructures ferroviaires et un tissu résidentiel dense. Il est prévu de recréer une salle de sport polyvalente de 1.600 m², des espaces pour les activités d'accompagnement extra-scolaire et une crèche de 35 places sur le site Tamines. Enfin, les friches et espaces délaissés le long des voies ferroviaires seront reconvertis en parc de promenade et de jeu de plus de 5000m².

Ainsi les différentes opérations insuffleront une vraie bulle d'oxygène au bien-être et vivre ensemble dans le quartier.

Dans le **contrat de quartier Petite Colline**, le projet spatial du parc Reine-Verte prévoit d'améliorer considérablement la fonctionnalité et la convivialité de ce beau parc en intérieur d'îlot. En plus d'interventions ponctuelles sur les équipements ludiques et sportifs, il sera créé une ouverture vers l'école primaire néerlandophone afin de générer une forte activation par les familles de l'école.

Plus haut dans le quartier, le nouveau collège a adopté l'avant-projet pour le réaménagement de l'espace public sur la place Lehon et dans les rues Hancart, Degreef et Vandermeersch. Le collège a tenu compte des besoins de stationnement dans le quartier. Alors qu'il était prévu de supprimer 40 places de stationnement, seules 20 places disparaîtront dans le projet adopté. Le collège a opté pour un équilibre en termes de sécurité routière, verdurisation et stationnement.

En 2026, RenovaS prévoit également un investissement de 5 millions d'euros dans la réalisation d'un équipement santé-jeunesse, à la rue Dupont 20. La commune prévoit un cofinancement à hauteur de ~50%.

Autre projet phare est une nouvelle crèche communale néerlandophone de 50 lits, situé rue Brichaut. L'investissement total est de 6,5 millions d'euros, dont la commune cofinance 20%.

En matière de logements, les projets se poursuivront sur 4 bâtiments vides ou négligés pour une opération globale de rénovation permettant de créer 13 logements à caractère social. A partir de 2026, deux biens de la rue des Plantes seront rénovés pour un investissement total de 3 millions d'euros, dont 60% co-financé par la commune.

Le **Contrat de Rénovation Urbaine Saint-Lazare** constitue un projet majeur à l'échelle intercommunale autour de la gare du Nord. En 2026, un budget de presque 6 millions d'euros est prévu pour la réalisation de la crèche de la rue d'Hoogvorst. La commune prévoit un cofinancement de 2 millions d'euros.

Parallèlement, les travaux de l'équipement Quarbuur place de la Reine avancent afin de créer un passage vers la Maison des Arts et de développer un véritable pôle étudiant avec des kots, des salles polyvalentes et l'espace événementiel « Le Forum ». Enfin, les animations Living Reine dynamisent la vie sociale en renforçant le lien entre habitant·es et étudiant·es des quatre hautes écoles, à travers des activités sportives, culturelles et créatives favorisant l'appropriation collective de l'espace public.

Schaerbeek poursuit une stratégie ambitieuse et cohérente de transformation urbaine. Ces projets combinent investissements en logement, espaces publics, équipements collectifs et participation citoyenne, dans une logique de durabilité et de justice sociale. Ils actionnent les leviers pour améliorer concrètement la vie quotidienne des Schaerbeekois.

2. Une commune solidaire

2.1. CPAS

L'accord de majorité de cette mandature traduit une volonté ferme : accorder une priorité à la lutte active contre la pauvreté et la précarité. Ainsi, la majorité garantira le financement de la couverture sociale des ayants-droits et la qualité des conditions de travail des collaborateurs via un principe intangible : le calcul automatique de la dotation communale en fonction de i) l'évolution du nombre de personnes bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), du nombre de personnes bénéficiant d'un Equivalent au Revenu d'Intégration Sociale (ERI) et des aides complémentaires selon les lignes de conduite du CPAS et ii) la garantie de l'évolution de l'encadrement nécessaire qui y est lié.

Devant ces défis à relever, le CPAS est déterminé à assurer ses missions légales, par le biais d'actions sociales engagées vers l'accompagnement social émancipateur des citoyens bénéficiaires, dans le respect des lignes budgétaires imparties.

2.1.1. Absorber l'impact des décisions fédérales

La décision du gouvernement fédéral de limiter les allocations de chômage dans le temps aura un impact sur les CPAS qui est à l'heure actuelle encore toujours difficile à estimer.

Ce qui est certain, c'est qu'il y aura un impact : en termes d'afflux de personnes coupées de leurs ressources, de travail supplémentaire au niveau de l'accueil de ces personnes, le traitement de leurs dossiers, et l'accompagnement d'insertion socio-professionnelle.

Une première analyse de l'impact a été réalisée par le CPAS. Une circulaire de la COCOM précisant les mesures d'accompagnement a été envoyée au CPAS. Sur base de ces documents, le budget du CPAS intègre, tant en dépenses qu'en recettes (effet neutre sur la dotation communale) deux montants :

- L'un de 945.853€ pour frais de personnel qui permettra dès janvier l'engagement d'AS supplémentaires et de personnel d'encadrement.
- L'autre de 16.646.368 en aides sociales en vue de payer les revenus d'intégrations des nouveaux citoyens bénéficiaires.

Il est important de préciser qu'à ce stade, le CPAS ne dispose d'aucune assurance de l'effet neutre budgétaire de la mesure sur le moyen terme.

2.1.2. A la recherche de synergies avec la commune

Moyennant l'objectivation des gains d'efficacité que cela générerait pour les citoyens et sans impact sur l'existence de services rendus aux citoyens, une mutualisation et rationalisation des services de support entre commune et CPAS seront explorés. Le CPAS garantit l'intégrité des procédures, le suivi régulier des dossiers et mettra en œuvre les recommandations issues de l'audit financier externe mené en 2024, notamment par le développement d'outils de pilotage et de contrôle interne. Un travail d'objectivation de l'état, de l'utilisation et de leurs coûts des bâtiments administratifs occupés par le CPAS ainsi que de son patrimoine sera mené en concertation avec la Commune.

Comme indiqué dans la note sur les économies d'échelle annexée au budget 2026 du CPAS, il s'agit de 5 axes prioritaires :

- Économies d'énergie

- Technologies d'information au niveau des RH et Finances du programme régional
- Marchés publics via marchés conjoints et adhésion à des centrales de marché
- Contrôle interne orienté « maîtrise financière »
- Ressources humaines

Ainsi que des pistes à explorer :

- Mutualisation d'infrastructures et entretien des bâtiments
- Service juridique
- Communication
- La lutte contre la fracture numérique
- Projets sociaux
- Projets d'insertion professionnelle
- Recherche de financements externes

2.1.3. Vers une nouvelle politique des personnes âgées

Notre ambition est que la Cerisaie reste une maison de repos et de soins dynamique, ouverte sur son quartier et collaborant avec des partenaires de qualité. Ainsi, les conventions de collaboration avec les écoles ou avec le service citoyen permet de créer des liens intergénérationnels précieux.

Une nouvelle politique sera explorée qui vise à objectiver les conditions d'exploitation de la maison de repos, tenant compte des recommandations émises par le rapport Wéry. Sur base d'une analyse objective de la situation (public accueilli, coût effectif, état des infrastructures, etc.), sans impacter la qualité des services rendus, l'accueil des seniors pourrait être orienté vers les solutions les plus adéquates.

Avec l'aide de l'Asbl Un toit deux âges, nous allons ouvrir La Cerisaie à quelques étudiants résidents durant leurs études. Cela permet d'un échange de connaissances et de services très intéressant pour toutes les parties.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre Bulle bien-être et les activités en extérieur telles que le groupe de marche, les balades à vélo triporteur, etc.

Notre maison de repos Albert de Latour quant à elle aura fermé ses portes fin 2025 faute de pouvoir en financer la rénovation. En ce qui concerne l'avenir du site, une réflexion approfondie est en cours. En tant que propriétaire du bâtiment, le CPAS privilégiera une réaffectation à vocation sociale et une analyse est en cours de préparation pour une occupation temporaire d'ici début 2026.

Enfin, nous ne manquerons pas de développer des initiatives afin d'améliorer la qualité de vie des Seniors qui habitent chez eux et qui souffrent parfois de solitude.

2.1.4. L'avenir du siège

L'été 2025 un premier groupe de travail entre la commune et le CPAS (représentants politiques et de l'administration), s'est réuni afin de démarrer une première étude du patrimoine communal. L'objectif

à moyen terme est que le CPAS puisse devenir propriétaire d'un bâtiment accessible à tous les Schaerbeekoïses, lui garantissant un siège durable et approprié pour le travail de nos équipes.

Une analyse des besoins du CPAS a été transmise au Collège pour évaluer les espaces nécessaires et les contraintes liées à nos activités. Nous devons également être attentifs à ce que notre siège dispose d'une certaine flexibilité en fonction des futures missions qui nous seront attribuées. A contrario, les nouvelles organisations du travail pourraient réduire nos besoins en espace.

Quoiqu'il en soit, chaque option fera l'objet d'une matrice SWOT afin d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces qui entourent ce projet.

Enfin, soulignons le rôle fondamental du personnel social. Les travailleurs sociaux sont au cœur de notre action et constituent la clé de voûte de notre politique sociale. Leur bien-être, leurs conditions de travail et l'encadrement nécessaire à l'accomplissement de leurs missions resteront des priorités stratégiques de cette mandature. Suite au recrutement de 14 assistants sociaux supplémentaires en 2025, le CPAS veillera à maintenir un niveau de maximum 110 dossiers par assistant social, afin de garantir un suivi personnalisé des bénéficiaires.

2.2. Egalité des chances

Schaerbeek est une commune marquée par une grande diversité culturelle, linguistique et sociale. Le budget 2026 maintient l'effort pour devenir un territoire sans racisme, discrimination ou inégalités. Il permet au service ad hoc de continuer son travail pour une approche intersectionnelle de l'égalité des chances et des genres et de lutte contre les discriminations. Ce qui passe par un accompagnement de l'ensemble des services administratifs communaux pour que tout citoyen soit accueilli et bénéficie du même traitement exempt de stéréotypes et dans le respect des différences culturelles et religieuses, afin d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

Il maintient le soutien aux associations actives dans la lutte contre les violences faites aux femmes, la sensibilisation et la formation du personnel communal et de la police pour assurer prévention, protection et justice.

Le soutien à la maison des femmes est maintenu et revalorisé.

Il maintient la sensibilisation et la prévention sur les enjeux LGBTQIA+ à Schaerbeek. Cela inclut le développement et la visibilité de campagnes spécifiques, ainsi que la formation du personnel communal et des futurs enseignants sur les thématiques LGBTQIA+.

Il permettra également d'améliorer encore l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, y compris les handicaps invisibles comme à l'hôtel communal ou aux services ouverts aux citoyens de Schaerbeek.

2.3. Logement

Schaerbeek, à l'instar de l'ensemble de la Région bruxelloise, fait face à une crise profonde du logement. Celle-ci se traduit avant tout par un déficit de logements abordables et de qualité, aggravant les inégalités sociales et territoriales. Cette situation est accentuée par une augmentation continue des loyers, depuis 10 ans.

C'est dans ce cadre que nous prévoyons une réforme de la taxe sur la location des chambres meublées

pour assurer une juste contribution par les propriétaires de maisons de rapport et assurer que le logement familial ne subisse pas davantage de pression à Schaerbeek.

Par ailleurs, la commune entend assumer pleinement ses responsabilités en matière de logement et s'engage dans une stratégie globale articulée autour de trois axes :

- Développer et diversifier l'offre de logements abordables et de qualité,
- Protéger les habitants contre le mal-logement, les expulsions et les discriminations,
- Renforcer la solidarité et l'accompagnement social, en particulier pour les publics les plus vulnérables.
- Soutenir les occupations temporaires, là où c'est pertinent

La commune sera partenaire du développement d'une politique du logement ambitieuse et innovante. Cette politique repose sur des partenariats étroits avec les acteurs institutionnels, les associations locales, et l'ensemble des pouvoirs publics compétents.

Notre ambition est claire : soutenir chaque Schaerbeekois à trouver un logement digne, adapté et accessible, tout en contribuant à un développement harmonieux et équilibré des quartiers.

2.3.1. Développement de logements sociaux et abordables

En matière de logement social, Schaerbeek s'inscrit dans l'objectif régional de tendre vers 15% de logements sociaux sur son territoire. Actuellement, Schaerbeek dispose de 2.552 logements sociaux (représentant 4,34% du parc locatif). Afin d'augmenter le patrimoine, la commune se montre un partenaire actif de CityDev, de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) et du Fonds de Logement.

La commune s'engage également à soutenir la rénovation et la modernisation du parc existant du Foyer Schaerbeekois, en mobilisant des financements régionaux et fédéraux pour concrétiser le masterplan 2015-2025 et lancer le futur plan décennal d'investissement. Les biens communaux que la commune acquiert et développe à travers les programmes de rénovation urbaine, continueront à être transférés au Foyer Schaerbeekois et à l'ASIS. Sur base de notre politique de développement et de rénovations, le vide locatif sera fortement réduit.

L'Agence schaerbeekoise immobilière sociale (ASIS) et les autres agences immobilières sociales actives sur le territoire de la commune poursuivront leur rôle essentiel de mise en location de logements privés à loyers modérés.

Enfin, la commune demandera au futur Gouvernement régional et à Bruxelles Logement la poursuite du Plan Urgence Logement et la continuation de subsides permettant de financer un poste de référent logement ainsi que des projets spécifiques.

2.3.2. Lutte contre le mal-logement, les loyers excessifs et les expulsions

La commune mènera une action volontariste pour protéger les locataires et combattre les pratiques abusives, notamment à travers le dispositif ILHO. La commune s'oppose à l'inoccupation par la taxation, la préemption et le recours au droit de gestion publique, tout en favorisant les conventions d'occupation temporaire avec les collectifs.

La commune et le Foyer Schaerbeekois vont aussi collaborer plus étroitement pour que les logements sociaux en attente de rénovation puissent faire l'objet d'un maximum d'occupations temporaires, tout en réduisant les squats qui présentent un danger pour la salubrité et la sécurité publique dans les bâtiments.

Aussi, de nombreuses rencontres ont eu lieu ou sont en cours avec les associations locales actives (Union des Locataires de Schaerbeek, Loyers négociés, Woningen123Logements, StopExpulsions), afin de renforcer les collaborations et coordonner les actions.

Enfin, la commune s'engage à communiquer aux habitants et habitantes une information de qualité sur leurs droits face à des situations abusives en matière de logement (par exemple via le Schaerbeek info).

2.3.3. Renforcer l'accompagnement social

Suite à la disparition des logements d'urgence du CPAS, une réflexion est prévue pour répondre aux besoins immédiats et impérieux.

Ainsi, les collaborations entre le CPAS et le Foyer Schaerbeekois seront structurées avec une attention particulière pour les situations d'urgence. Une convention entre le CPAS et le Foyer Schaerbeekois est en préparation a été établie afin de permettre des dérogations à l'ordre chronologique, en conformité avec l'article 35 de l'ordonnance relative aux organismes de logement social. Des quotas clairs et conditions précises et un accompagnement sur mesure seront développés pour répondre au mieux aux urgences sociales vécues par les Schaerbeekois à partir de 2026.

Cet outil viendra compléter l'outil de logements de transit qui est géré de manière coordonnée entre le CPAS, l'ASIS et la Commune.

La commune suit également de très près la revente par Infrabel des logements dans la rue de Progrès. Après l'abandon de son projet initial et 15 ans d'occupation temporaire, nous appuyons les demandes des habitants à la recherche d'une solution digne. Auprès d'Infrabel, nous insistons pour que les moyens nécessaires soient mis à disposition de manière à pouvoir octroyer aux occupants une prime de départ, un mécanisme d'indemnisation des travaux réalisés par les occupants et un accompagnement individuel et collectif. En complément, nous demandons que la vente des immeubles permette de remettre sur le marché des logements à un coût accessible.

2.4. Cohésion sociale

Schaerbeek connaît une forte dynamique démographique et une grande diversité culturelle et sociale. Cette richesse est une opportunité, mais elle exige aussi une attention particulière à la cohésion sociale, afin que chaque Schaerbeekois et Schaerbeekoise, dans sa différence et ses particularités, puisse participer activement à la vie de son quartier et de sa commune.

La cohésion sociale ne se décrète pas : elle se construit au quotidien, à travers le dialogue, la rencontre et l'action collective. Schaerbeek doit être un lieu où l'on vit ensemble, où les habitants se reconnaissent dans leur quartier et trouvent des espaces d'expression, de solidarité et de convivialité.

Celle-ci implique que chaque Schaerbeekois, dans sa différence et ses particularités, participe activement à la vie de son quartier, de sa commune, et enrichisse ainsi le dialogue social et local.

Les partenaires de la majorité renforceront davantage cette dynamique qui enrichit la commune sur le plan humain, culturel et social et contribue à un sentiment accru du bien vivre ensemble. Notre coopération culturelle stimule le rapprochement des personnes avec une attention explicite pour des rassemblements de petite taille.

Schaerbeek est riche de ses activités et de ses nombreux acteurs sociaux et culturels en constante effervescence. Les initiatives, qu'elles soient communales ou portées par des acteurs privés, dans les domaines culturels, sportifs, sociaux, familiaux et bien d'autres, seront soutenues, encouragées et développées chaque fois que cela sera possible et pertinent.

La commune entend renforcer son rôle d'espace de rencontre favorisant l'appropriation collective de l'espace public, le dialogue entre générations et la rencontre des cultures. Schaerbeek mettra également en valeur le partage des savoirs et des savoir-faire, en veillant à ce que ces initiatives bénéficient aussi aux habitants les plus fragilisés.

2.5. Santé

Bien que la santé ne soit pas une compétence directe de la commune, elle joue un rôle fondamental dans le développement local et la qualité de vie des Schaerbeekois.

La santé sera une dimension transversale à l'élaboration de toute politique communale.

La prévention et la promotion de la santé seront un axe intégré de la politique communale, qui s'appliquera de manière transversale dans l'élaboration des contrats de quartiers, des plans de mobilité, d'alimentation, d'environnement et dans les écoles.

L'Echevin de la Santé s'impliquera dans le réseau créé par le CERAPSS afin d'échanger et partager les bonnes pratiques avec les autres acteurs locaux bruxellois, en s'aidant notamment des différentes plateformes nationales ou internationales – comme le CAPS – Capitalisation des expériences en promotion de la santé.

L'année 2026 sera consacrée à finaliser la cartographie des acteurs de la Santé sur Schaerbeek et mettre en place des collaborations avec et dans ce réseau (ASBL, Maisons médicales etc.), soutenir les initiatives, permettre des rencontres, donner de la visibilité aux citoyens sur la structure et l'offre existante et recueillir les attentes.

La commune mettra à jour les pages internet dédiés à la santé et communiquera les différents événements (vaccination, lutte contre les addictions etc.) organisés par la commune ou par les différents acteurs avec qui elle aura construit un partenariat.

Elle accueillera différents événements (comme par exemple octobre rose) et différentes conférences autour du thème de la santé.

Elle permettra au citoyen - en diffusant de l'information - de mieux connaître ses droits et les facilités auxquels il a le droit (aidants proches etc.).

La commune maintiendra une collaboration avec la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek (la CASS) pour la promotion à la santé et la prévention et continuera à répondre aux éventuels appels d'offre du contrat local social-santé via le CPAS.

Les représentants communaux au sein de la structure des hôpitaux IRIS travailleront à mieux aligner la gestion hospitalière Paul Brien sur les besoins des habitants, notamment en matière de prévention et en renforçant les liens avec les services spécialisés du réseau régional.

En vue de désengorger les services d'urgences des hôpitaux, la commune communiquera sur la présence sur son territoire d'un poste médical avancé.

La commune soutiendra, dans le cadre de ses politiques de prévention urbaine, la présence sur son territoire de dispositifs médico-sociaux de lutte contre les assuétudes (projet Lama), en particulier dans les quartiers concernés par la problématique.

2.6. Culte

Schaerbeek est une commune multiculturelle et multiconfessionnelle où cohabite une grande diversité de traditions spirituelles et religieuses. On y recense actuellement 13 mosquées (dont 4 reconnues), 11 églises catholiques, une église protestante et une maison de la laïcité.

Cette diversité illustre la richesse de notre commune, mais aussi la nécessité de développer une approche équilibrée, respectueuse de la liberté de culte garantie par la Constitution et d'autres dispositions légales supranationales.

3. Une commune qui investit dans ses talents

3.1. Crèches, accueil de la petite enfance et familles

Schaerbeek compte 5000 enfants âgés de 0 à 3 ans, soit près de 4% des habitants de notre commune.

Les structures d'accueil jouant un rôle important dans le développement de l'enfant et permettant d'offrir davantage de possibilités aux parents de se former, de chercher un emploi ou de concilier travail et vie de famille, la Commune, en collaboration avec l'asbl Crèches de Schaerbeek, continuera de chercher en 2026 à augmenter encore le nombre de places en crèches.

La crèche « Etoiles du Nord » verra notamment sa capacité d'accueil passer à 59 lits, via l'ouverture de 7 lits supplémentaires.

L'année 2026 sera également marquée par ailleurs par l'inauguration de la crèche Mira qui ouvrira ses portes à la rue de Jérusalem et qui viendra renforcer encore l'offre communale via l'ouverture de 49 nouveaux lits.

Avec la finalisation de ces deux projets, l'asbl Crèches de Schaerbeek comptant actuellement 815 lits pour 19 milieux d'accueil, verra donc sa capacité totale passer à 871 lits pour 20 milieux d'accueil.

La Commune veillera par ailleurs à la bonne poursuite et réalisation d'autres projets en cours qui permettront à terme d'augmenter encore la capacité d'accueil communale, en collaboration avec l'asbl Crèches de Schaerbeek.

La commune poursuivra un soutien financier et matériel aux consultations d'enfants de l'ONE.

Celles-ci, avec les crèches et la médecine scolaire, forment un maillage précieux de santé dans les quartiers.

Des collaborations avec le CPAS seront encouragées pour lutter contre certaines problématiques de santé (obésité).

Des activités d'échanges et de soutien adaptées à chaque tranche d'âge, telles que des petits déjeuners/ débats et des ateliers intergénérationnels seront développées (ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) et l'asbl PEPSS (Partenaire pour l'Enfance la Parentalité et la Santé à Schaerbeek)).

Enfin, la commune prolongera son soutien à l'action des services d'aide à domicile aux familles qui doivent être accompagnées, notamment via un soutien à l'asbl « A vos côtés 1030 » et une meilleure promotion de son rôle d'accompagnement des familles touchées par le handicap.

Le soutien aux familles monoparentales sera amélioré notamment en informant sur les droits liés à la pension alimentaire.

La commune continuera à travers de l'asbl communale PEPSS (partenaire pour l'enfance et la parentalité) à organiser les consultations ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) communales en vue de promouvoir au bien-être et à la santé des nouveau-nés / la petite enfance et soutenir les jeunes parents.

Elle fera la promotion des activités de volontariat dans les centres ONE

3.2. Enseignement communal

Une école de qualité qui favorise l'égalité des chances

Chaque enfant a droit à une éducation de qualité qui contribue à l'égalité des chances dans la société. Investir dans les écoles et ses équipes éducatives, c'est donc investir dans les générations futures de Schaerbeek.

Dans le contexte actuel d'un ralentissement du boom démographique, l'enseignement communal de Schaerbeek aura plusieurs enjeux à affronter de front : la première restera de renforcer son attractivité pour offrir aux élèves et à leurs parents un cadre dans lequel il est agréable d'apprendre et de devenir les citoyens responsables et critiques de demain. Dans ce but, la majorité aura à cœur au cours des prochains mois et prochaines années de travailler pour développer encore plus les méthodes pédagogiques plus innovantes et adaptées aux besoins des élèves. Une attention particulière sera notamment accordée à l'extension de la pédagogie active, principalement dans l'enseignement secondaire. En lien étroit avec les équipes pédagogiques de nos établissements scolaires et avec l'inspection pédagogique, une planification sur ces aspects sera présentée dans le courant de l'année 2026.

En matière de bâti scolaire, les projets d'infrastructures resteront toujours nombreux :

Ecole 1 : Mise en adjudication du marché de travaux concernant la construction d'un pôle sportif au sein de l'école. Le projet mené dans le cadre du Contrat école offrira une opportunité d'améliorer le cadre d'apprentissage de l'éducation physique aux élèves mais également d'augmenter les liens entre l'école et son quartier.

Extension de l'école 13 avenue de Roodebeek : La construction du nouveau bâtiment permettra à l'école 13 d'être plus attractive qu'elle ne l'est aujourd'hui grâce aux espaces spécifiquement dédiés aux jeunes élèves (de 2,5 à 6 ans). Elle permettra d'augmenter le nombre total d'élèves. Une attention particulière sera également consacrée à mettre

Poursuite des études relatives à la réalisation de bâtiments scolaires sur le site MEDIAPARK (enseignement NL et section « audio-visuel » de l'IT FF)

Parallèlement à ces projets de rénovations ou d'extensions, la commune poursuivra avec attention son travail d'entretien et de réaménagements des locaux et bâtiments scolaires tant sous l'aspect de l'amélioration de la performance énergétique que du confort des élèves et enseignants. Cela impliquera notamment la poursuite des investissements de la commune pour améliorer les outils numériques d'apprentissages et améliorer la connectivité de nos classes.

Une attention particulière et des moyens seront également consacrés en 2026 pour préparer l'extension de l'école Neuve primaire sur le site Optima à la rentrée 2026-2027, notamment par l'achat d'équipements scolaires adaptés à la pédagogie active développée au sein de l'établissement.

Même si nos écoles sont des lieux de transmissions de savoir, elles resteront plus que jamais des lieux pour acquérir du savoir-être. A cette fin, des projets spécifiques autour de la question de la mémoire resteront organisés dans le cadre de « Résister pour exister ». Ces journées seront le point de départ d'une réflexion plus longue avec les équipes pédagogiques pour améliorer sur le long terme le climat scolaire.

3.3. Enfance et jeunesse

L'Enfance et l'adolescence sont deux périodes d'opportunités et de construction de soi, essentielles pour préparer les adultes de demain. Schaerbeek, comptant une proportion de jeunes particulièrement importante, poursuivra en 2026 son engagement pour les enfants et ados à travers une politique ambitieuse et inclusive visant à leur offrir un cadre propice à leur épanouissement.

Pour ce faire, la Commune continuera notamment de soutenir les projets développés par le riche tissu associatif schaerbeekois actif dans le secteur de l'Enfance et de la Jeunesse via son appel à projets annuel.

Par une politique de la jeunesse ambitieuse et diversifiée, la commune de Schaerbeek contribuera à préparer les jeunes à devenir des citoyennes et citoyens responsables, pour un développement d'une société démocratique, solidaire, durable et ouverte à toutes les cultures. La participation des jeunes à la vie citoyenne locale sera favorisée selon des organisations et des outils pensés avec eux.

Cette participation permettra notamment d'entretenir le dialogue entre les autorités communales et les différentes organisations de jeunes en vue d'adapter la politique communale aux besoins des jeunes. Elle visera aussi à les associer pleinement aux décisions qui les concernent.

L'inclusion des jeunes dans leur commune, passe également par la **lutte contre les violences, discriminations, inégalités et l'isolement**, il faudra donc

- Intensifier les actions de prévention et de sensibilisation contre le harcèlement, le cyberharcèlement, les violences de genre, le racisme, l'homophobie, la transphobie et toutes formes de discriminations.
- Développer des campagnes participatives où les jeunes sont acteurs, pas seulement spectateurs, afin de valoriser la parole et l'expérience de chacun en collaboration avec les écoles et le tissu associatif.
- Soutenir les jeunes aidants proches, souvent invisibilisés, en leur garantissant une reconnaissance institutionnelle et un accompagnement spécifique.
- Repenser le Conseil des Jeunes comme véritable organe consultatif, avec une capacité réelle d'influencer les décisions communales.
- Soutenir activement les maisons de jeunes, les maisons de quartier, les associations locales et les mouvements de jeunesse, ainsi que les espaces de proximités et le travail des TSR qui sont essentiels pour la socialisation et l'émancipation de notre jeunesse.

La Commune continuera notamment de soutenir les projets développés par le riche tissu associatif schaerbeekois actif dans le secteur de l'Enfance et la Jeunesse via son appel à projets annuel. Elle retiendra en priorité cette année les projets qui viseront à promouvoir le soutien scolaire, la citoyenneté ou l'éveil à la culture.

3.3.1. Enfance (3-12 ans)

Durant l'année 2026, Schaerbeek développera une nouvelle stratégie de travail en faveur de l'Enfance. Celle-ci sera menée en collaboration avec l'ASBL Jeunesse 1030 et les acteurs de terrain et s'appuiera notamment sur le Programme de Coordination Locale pour l'Enfance. Cette nouvelle stratégie s'articulera autour de différents axes de travail, dont les suivants :

- 1) Événements, activités, ateliers, etc. en vue d'offrir des moments festifs et récréatifs aux jeunes schaarbeekoïses ainsi qu'à leurs familles.
- 2) Découvertes et ouverture à de nouveaux horizons, qu'ils soient ludiques, sportifs, scientifiques, historiques ou encore culturels.
- 3) Eveil à la citoyenneté via le Projet de Conseil des Enfants, lequel vise à donner aux plus jeunes la parole mais aussi les moyens de s'impliquer dans la vie de leur Commune. Ce beau projet poursuit plusieurs objectifs : initier les jeunes aux principes de la démocratie, les éveiller à une citoyenneté active, mieux comprendre la jeune génération, ses besoins et ses attentes mais aussi développer ensemble des projets concrets pour la Commune.
- 4) Aide à la réussite scolaire, notamment via des séances d'aide à la préparation du CEB, l'objectif étant de permettre aux écoliers de redevenir maîtres de leur scolarité grâce à la mise en place d'une organisation facilitant l'apprentissage dans de bonnes conditions.
- 5) Accompagnement et soutien de la jeune génération à travers une approche favorisant le dialogue et la réflexion sur différentes thématiques essentielles touchant directement les jeunes telles que notamment le harcèlement, le rapport aux écrans ou encore les troubles de l'apprentissage.

De manière générale, une attention particulière sera portée à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques ainsi qu'au renforcement des liens intergénérationnels.

3.3.2. Accueil Extra-scolaire

La Commune veillera également à renforcer encore son offre d'accueil extra-scolaire et son accessibilité.

Etant donné le succès des éditions précédentes, l'offre estivale récréative gratuite « Eté Jeunes 1030 », s'adressant aux enfants et jeunes de 4 à 16 ans, sera à nouveau proposée en juillet et août 2026. Pour rappel, cette large programmation estivale donne l'opportunité à tous les jeunes participants de prendre part, du lundi au vendredi, à une multitude d'activités diverses et variées (sportives, pédagogiques, créatives, etc.). Le volet « Friday Fun » s'adressant aux plus âgés et connaissant également un beau succès sera quant à lui actualisé.

Les colonies de vacances d'été à Ittre et Ohain organisées en collaboration avec l'asbl OCS seront par ailleurs reconduites.

En outre, en collaboration avec les asbl RCE, les Amis d'Aladdin et Badje, le projet accueil Futé pour les familles confrontées à une situation d'urgence ou à des imprévus nécessitant de trouver rapidement une structure d'accueil pour leurs enfants, sera à nouveau proposé, tout comme l'accueil ASSED, en collaboration avec les asbl RCE et OCS, pour les enfants à besoins spécifiques.

Toujours durant l'été mais aussi durant chaque période de vacances scolaires, une large offre de stages (sportifs, créatifs, scientifiques, culinaires, artistiques, culturels, multi activités, etc.), sera proposée aux enfants via la plateforme Tickets1030.

En 2026, Schaerbeek continuera en outre d'assurer ses missions en matière de coordination Accueil Temps Libre telles que prescrites dans le décret de l'Accueil Temps Libre, en collaboration avec l'asbl RCE.

Dans ce cadre, le Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (ou Programme CLE) dressant un état des lieux et une analyse des besoins en matière d'extrascolaire à Schaerbeek pour les enfants de 2,5 à 12 ans et fixant des objectifs et actions de 2025 à 2030 continuera de servir de feuille de route stratégique pour le développement et le renforcement de la politique communale en partenariat avec

le secteur associatif.

En parallèle à ce travail, la Commune veillera à bien recenser et communiquer l'offre d'accueil extrascolaire auprès des familles schaarbeekoises.

Elle entamera également une réflexion autour de l'accueil des plus petits dont l'offre reste à l'heure actuelle relativement restreinte, notamment du fait des contraintes organisationnelles supplémentaires liées à l'accueil de ce public en bas âge et à la rencontre de ses besoins spécifiques (siestes, propreté, etc.).

Enfin, elle continuera d'accompagner et soutenir les opérateurs extrascolaires afin d'améliorer la qualité d'accueil au sein de leurs structures via notamment la mise en place de groupes de travail thématiques, de conférences, de journées pédagogiques, de formations, d'appel à projets ou encore la mutualisation de leurs ressources.

3.4. Aînés

Schaerbeek doit offrir aux aînés une place active dans la société et assurer leur autonomie quand cela est possible. La valorisation des talents, l'accès aux droits, à la sécurité et à la dignité doivent leur être assurés.

Une attention particulière leur sera accordée et ce dans toutes les politiques mises en œuvre dans notre commune (logement, mobilité, aménagement de l'espace public, environnement, santé, culture, ...).

La commune s'inspirera de la charte et du modèle de la ville « amis des aînés » et du mémorandum d'Amnesty (Droits des aînés) pour sa politique des aînés.

Elle adhérera au réseau Ville amie des aînés – RVAA.

Elle portera cette politique en concertation avec le Conseil consultatif des Aînés qui sera redynamisé. Un appel à candidatures sera lancé afin de composer ce nouveau Conseil.

La commune assurera le maintien des deux centres de jour pour les aînés en ayant une attention particulière à la dimension interculturelle. Elle veillera à les redynamiser pour augmenter son offre d'accompagnement des aînés, au travers des diverses collaborations avec diverses ASBL (santé, activités, voyages).

Le guide des Aînés sera remis à jour.

Elle maintiendra et développera les permanences à destination des aînés en vue de répondre aux besoins d'accompagnement.

La commune soutiendra les aînés dans leur mobilité.

La Collège aura une attention particulière pour les personnes âgées lors des aménagements de l'espace public et organiser des moments de répit.

Elle assurera un accompagnement des aînés en fracture numérique et l'animation d'activité numérique dans ses centres et l'information des différentes permanences existantes dans Schaerbeek.

Elle veillera au bien-être physique et mental des personnes dépendantes en facilitant leur accès aux soins et aux services d'aide à domicile.

Elle fera la promotion du système de « boîtes jaunes » pour les personnes de plus de 65 ans vivant seuls.

Le service sera réorganisé pour une meilleure coordination de la politique seniors à l'échelle communale.

La commune, au CPAS, veillera à un accompagnement et un soutien particulier aux aînés les plus fragiles.

3.5. Affaires néerlandophones

Nous continuons à développer nos deux écoles primaires communales néerlandophones pour qu'elles offrent à nos enfants schaarbeekoïses les opportunités de développement dont ils ont besoin. Un bon enseignement commence par une équipe scolaire solide et professionnelle. C'est pourquoi nous continuons à investir dans le soutien à nos écoles. Nous œuvrons à un climat scolaire positif où les enfants apprennent à devenir les citoyens de demain et peuvent trouver les soins dont ils ont besoin pour se sentir bien dans leur peau et réaliser leurs rêves. Nous poursuivons nos efforts pour offrir un encadrement professionnel du fonctionnement pédagogique ainsi que du bien-être mental et physique de l'ensemble du personnel de nos écoles.

Notre collaboration avec les conseils de parents et d'écoles, les autres écoles du territoire, des partenaires externes et la communauté scolaire Groot Bos aan Zee contribue à notre culture d'ouverture.

L'équipe 1030Ketjes continue de garantir un accueil extrascolaire avant et après les cours de grande qualité dans les écoles communales. Là aussi, nous continuons d'investir dans la professionnalisation du personnel d'accueil. Avec nos plaines de jeux estivales dans les écoles, nous garantissons une offre d'activités professionnelle et bien encadrée.

Nous veillons à la construction d'une nouvelle crèche néerlandophone dans la rue Brichaut, en collaboration avec un partenaire externe, *i-mens*. Nous étudions également les options pour la construction d'une nouvelle école secondaire néerlandophone dans le cadre du projet de développement urbain Mediapark.

Les services Culture et Petite Enfance & Jeunesse ont fusionné en 2025 pour devenir le service *Temps Libre néerlandophone*. Les trois départements (culture, petite enfance & jeunesse, et Brede School) travailleront beaucoup plus étroitement à l'avenir et ont entamé un processus d'accompagnement externe pour y parvenir. L'objectif est de renforcer le partage d'expertise et les croisements de contenus entre les équipes.

Le nouveau plan de politique culturelle 2026-2031 est élaboré avec les partenaires de la Politique culturelle locale (Bib Sophia, Centre communautaire De Kriekelaar et service Temps Libre). Nous prêtons attention aux tendances sociétales et aux défis, et plaçons l'art et la culture comme leviers pour la rencontre et le lien social, la stimulation de la créativité et de l'esprit critique, et la recherche d'une place dans la société.

Pour préparer ce quatrième plan culturel pour Schaerbeek et le plan d'action Brede School, des entretiens approfondis ont été menés en 2025 avec les parties prenantes et de larges consultations ont été organisées avec la population. Les résultats de ces discussions, ainsi que l'analyse du contexte, déterminent les priorités stratégiques pour les prochaines années. En tant qu'administration communale, nous continuerons à promouvoir une offre culturelle néerlandophone inclusive et accessible, construisant des ponts entre les personnes, organisations et communautés. Nous accordons une attention particulière aux besoins de certains publics spécifiques, comme les personnes

âgées, qui occupent une place importante dans une commune jeune comme Schaerbeek.

Avec l'équipe Jeunesse et Brede School, nous souhaitons répondre encore mieux aux besoins, souhaits, ambitions et défis des enfants et jeunes schaarbeekois. Nous offrons un environnement large d'apprentissage, de vie et de jeu. Nous soutenons les initiatives et mouvements de jeunesse et organisons nos propres activités. Nous nous engageons activement pour les enfants et jeunes issus de familles socialement vulnérables. Grâce aux partenariats durables avec De Kriekelaar, le Huis van het Kind et le Bijleshuis, nous construisons un réseau chaleureux qui augmente les chances des enfants fragilisés et soutient mieux les familles. Nous continuons à développer notre conseil communal de jeunesse pour en faire une véritable caisse de résonance de notre action. Nous travaillons également à une nouvelle affectation du bâtiment De Kattepoel. Avec notre appel à projets *Spelket in de wijk*, nous développons une offre ouverte durant les mois d'été.

Avec la Brede School, nous faisons entrer le quartier dans l'école et l'école dans le quartier. Nous encourageons l'apprentissage large, durant et en dehors des heures scolaires, avec différents partenaires locaux.

La collaboration est dans l'ADN de l'équipe Culture néerlandophone. Nous n'avons pas de maison de la culture propre, ce qui fait de toute la commune notre terrain de travail et de jeu. Nous unissons nos forces avec des partenaires locaux et des services communaux pour mettre en place une offre solide de développement des talents et une expérience culturelle accessible à un public aussi large que possible. Pensez par exemple au *Dimanche sans voiture*, mais aussi à *Viva Cinema* ou *Mus'ici*. Chaque mois, nous organisons Schaarbeekvoix, un moment de chant accessible à tous, même à ceux qui ne savent pas nécessairement chanter. Nous soutenons les initiatives citoyennes via un appel à projets ouvert.

Nous mettons fortement l'accent sur la découverte, tant du patrimoine schaarbeekois que de ses trésors cachés, et nous promouvons les artistes locaux. Nous investissons dans notre marque forte MUZIK1030, dont la vitrine est le MUZIK1030 BAR – des concerts gratuits chaque semaine dans des cafés schaarbeekois, donnés par des artistes locaux. Nous promouvons également la base de données MUZIK1030, accessible librement, auprès des partenaires communaux et autres, afin que le plus grand nombre de musiciens schaarbeekois puisse y trouver une opportunité de scène.

Au fil des années, Bib Sophia a développé une offre qui dépasse largement les livres. La bibliothèque néerlandophone travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires et propose une large gamme d'activités pour petits et grands : conférences, clubs de lecture, après-midis jeux, ateliers d'information, rencontres avec des auteurs, spectacles, expositions, ateliers d'écriture, et bien plus. Bib Sophia est une maison ouverte, un « troisième lieu » : tout le monde est bienvenu.

Nous misons sur la promotion de la lecture et la stimulation linguistique. Nous favorisons le développement et l'épanouissement en langue néerlandaise grâce à un travail actif avec les écoles et des mini-bibliothèques dans les crèches néerlandophones. Nous organisons également des tables de conversation en néerlandais pour permettre aux gens de pratiquer la langue, d'améliorer leurs chances sur le marché du travail ou d'aider leurs enfants dans l'enseignement néerlandophone. Avec une collection turque et bulgare, et une collection multilingue de livres pour enfants, nous contribuons à l'amour des langues et à la stimulation de la (pré)lecture.

Nous investissons activement dans les compétences numériques et dans une collection digitale. La bibliothèque organise un digipunt pour rendre l'accès aux outils numériques aussi démocratique que possible et propose des activités renforçant les compétences numériques des enfants, des jeunes et des adultes.

Nous travaillons enfin à une nouvelle direction du Vivre ensemble néerlandophone, avec un organigramme adapté qui clarifie et soutient mieux notre fonctionnement.

3.6. Dynamique économique

3.6.1. Emploi

À Schaerbeek, l'accès à l'emploi demeure un levier central d'émancipation et d'intégration sociale. Dans un contexte marqué par la réforme fédérale du chômage, qui risque d'accroître la précarité de nombreux citoyens exclus du système de soutien fédéral, la commune se prépare à un renforcement de son rôle d'accompagnement et d'insertion. L'objectif est clair : prévenir les situations de rupture sociale et offrir des perspectives concrètes à celles et ceux qui cherchent à (re)trouver leur place sur le marché du travail.

En collaboration avec le CPAS et les partenaires locaux, qu'elle continue à soutenir (Maison de l'Emploi, Mission Locale, JST, SAE,...), la commune mettra l'accent sur des parcours individualisés alliant formation, accompagnement linguistique, stages, bénévolat et soutien à la recherche d'emploi. Une attention particulière sera portée aux publics les plus vulnérables (jeunes, femmes, primo-arrivants et chômeurs en fin de droits), afin de leur offrir des solutions adaptées et réalistes.

Les coopérations avec Actiris, Bruxelles Formation, Bruxelles Économie & Emploi et le tissu associatif seront intensifiées. Schaerbeek entend également renforcer les liens avec les entreprises locales et les grands pôles d'emploi régionaux, notamment via Aviato à l'aéroport de Zaventem, afin de multiplier les débouchés concrets.

Une attention sera également portée au soutien à la création d'entreprise, via le guichet d'économie locale (GEL 1030, que la commune subsidie), et à la simplification des démarches pour les porteurs de projets.

Enfin, la commune veillera à adapter ses politiques de terrain aux réalités socio-économiques des quartiers, à travers des diagnostics locaux identifiant les besoins spécifiques liés à l'emploi, la mobilité, la sécurité ou la propreté. Face aux défis posés par la réforme fédérale, Schaerbeek réaffirme ainsi sa volonté d'agir de manière proactive, en consolidant un accompagnement de proximité fondé sur la dignité, la réinsertion et l'autonomie.

3.6.2. Économie, commerces et classes moyennes

Les commerces, PME et indépendants constituent le moteur de l'économie schaarbeekoise. La commune entend poursuivre ses efforts pour soutenir leur dynamisme, encourager l'installation de nouvelles activités et simplifier les démarches administratives. Le guichet unique et la Cellule Solutions continueront d'accompagner les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours, de la création à la croissance.

Le dialogue avec les acteurs économiques restera une priorité. Les États généraux du commerce, prévus pour avril 2026, permettront d'actualiser les priorités locales en matière de dynamisation commerciale, de sécurité, de propreté et de mobilité. En parallèle, l'ensemble des règlements relatifs aux marchés et aux commerces ambulants fera l'objet d'une révision d'ici le printemps 2026, afin de mieux encadrer ces activités et de renforcer leur attractivité. La commune travaille également à la rédaction d'un nouveau règlement destiné à encadrer les commerçants ambulants ainsi que les concessions relatives à l'occupation d'un emplacement fixe par un commerçant, notamment les frituristes.

La commune poursuivra la valorisation de son tissu commercial à travers des initiatives de promotion innovantes, notamment via le compte Instagram Shop 1030, vitrine digitale des commerçants schaarbeekois. L'échevin du Commerce plaide également pour une meilleure répartition des points de retrait d'argent et a demandé à Batopin d'étudier la possibilité d'installer un point cash sur ou à

proximité de la Place Liedts.

En matière de sécurité, la lutte contre la vente illégale de gaz hilarant a été intensifiée, en collaboration étroite avec la bourgmestre et la police locale. Cette action vise non seulement à lutter contre les nuisances et les trafics de rue, mais aussi à répondre à un enjeu sanitaire préoccupant, lié aux risques neurologiques et respiratoires que provoque la consommation de ce produit, particulièrement chez les jeunes. Dans le même temps, les autorités communales entendent faire respecter les différents règlements communaux, notamment en ce qui concerne les horaires des night-shops et des librairies.

Enfin, la commune poursuivra ses efforts pour diversifier et revitaliser les noyaux commerçants, soutenir l'entrepreneuriat féminin et les jeunes créateurs, encourager la transition écologique des activités économiques et renforcer les liens avec les secteurs innovants, notamment ceux liés aux industries culturelles et créatives du Mediapark.

3.7. Sport

Le sport est un outil d'émancipation, de cohésion sociale et de santé publique, d'autant plus à Schaerbeek, une commune jeune (âge moyen de 34 ans), multiculturelle et populaire, le sport doit être accessible à toutes et tous, quelles que soient l'origine sociale, le genre, l'âge ou la condition physique.

Un soutien permanent en faveur des clubs, l'entretien et l'amélioration constante des infrastructures et l'organisation d'événements fédérateurs pour jeunes et moins jeunes marqueront la mandature de 2025-2030. La création de synergies entre clubs, écoles et maisons de jeunes sera encouragée pour multiplier les opportunités de pratique et renforcer la cohésion sociale.

En 2026, Schaerbeek investira plus de 2 millions d'euros pour rénover et développer ses infrastructures sportives. Il est notamment prévu d'investir dans la pelouse synthétique du deuxième terrain de rugby au centre sportif Wahis et la piste d'athlétisme au centre sportif Terdelt. Le stade communal fera l'objet de diverses modernisations afin de répondre aux exigences de la division Nationale 1.

Le système des chèques sport sera consolidé en 2025/2026, avec une attention portée à son accessibilité pour les familles les plus précarisées. Une réflexion sera menée en vue d'une politique d'octroi plus adaptée afin de réduire les inégalités dans l'accès à la pratique sportive.

Le sport restera au cœur des préoccupations de la majorité avec une attention particulière à un accès privilégié aux infrastructures sportives pour les habitants de la Commune de Schaerbeek.

La pratique sportive sera encouragée dans les parcs communaux avec des équipements de fitness, basket, agora et de pratique sportive de plein air.

3.8. Culture

La commune poursuivra sa réflexion sur l'évolution et la cohérence de son offre culturelle globale, en concertation étroite avec les acteurs artistiques et culturels schaarbeekois. L'objectif d'une culture accessible à toutes et à tous demeurera central. Dans cette optique de démocratisation culturelle, des dispositifs tels que l'Article 27 et le Paspatoe continueront d'être mis en avant afin de favoriser la

participation du plus grand nombre.

Le service Culture francophone renforcera son dynamisme et ses actions pour toucher un public diversifié, représentatif de l'ensemble des quartiers, des origines sociales et des générations. En collaboration avec le service Culture néerlandophone et le service de Dynamisation économique, il poursuivra le développement du projet MUSIK1030 BAR, qui permet à des artistes de se produire dans les établissements HoReCa de la commune. Ce dispositif vise à soutenir la création artistique locale tout en offrant une rémunération équitable aux artistes et en dynamisant le secteur HoReCa schaarbeekois.

La riche collection artistique communale continuera d'être valorisée par les équipes spécialisées en restauration et en médiation culturelle. Des visites guidées seront proposées aux écoles, et certaines œuvres seront prêtées à des classes afin de favoriser un contact direct entre les jeunes et le patrimoine artistique local.

Le lien entre culture et éducation sera consolidé à travers diverses initiatives : encouragement des activités culturelles dans les écoles et les maisons de jeunes, multiplication des actions des bibliothèques pour soutenir la réussite scolaire, création de partenariats entre établissements scolaires et institutions culturelles et développement de projets pédagogiques porteurs de valeurs culturelles et universalistes.

Les bibliothèques communales, véritables piliers de la vie culturelle locale, continueront d'assurer un accès simple et de proximité à une offre variée. Elles poursuivront leurs missions en proposant :

- Un service de médiathèque de quartier ;
- La mise à disposition d'espaces pour le tutorat et le soutien scolaire ;
- L'aménagement de zones d'étude adaptées aux besoins des élèves du secondaire ;
- Des échanges entre écoles et bibliothèques ;
- Des formations à la lecture d'albums destinées aux enseignants et aux professionnels de la petite enfance ;
- Des animations et ateliers favorisant l'intégration sociale et culturelle des habitants, en partenariat avec le tissu associatif local.

Les bibliothèques continueront également à proposer une programmation d'activités "hors les murs", lors d'événements tels que les fêtes de quartier ou les animations dans les parcs, afin d'aller à la rencontre du public.

La ludothèque Sésame continuera de diffuser de la culture ludique par le biais de son service de prêt des jeux et jouets, ses matinées ludiques et ses stages des vacances scolaires. La spécificité de notre ludothèque schaarbeekoise, au croisement du pédagogique, du culturel, du social et du préventif, sera maintenue avec l'objectif de renforcer le vivre ensemble.

La Maison des Arts poursuivra pour sa part son rôle de Centre d'art contemporain reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, en proposant de nouvelles expositions de qualité, ouvertes à la diversité des formes artistiques contemporaines.

Le commencement de l'année 2026 sera marqué par l'ouverture au public du nouveau Centre culturel, implanté dans l'espace « Elite Scarabeus » entre la Chaussée de Haecht et la rue Creuse. Ce nouvel équipement offrira des infrastructures modernisées et plus spacieuses, permettant au Centre culturel de proposer une programmation à la hauteur du dynamisme et de la diversité de la population schaarbeekoise.

Enfin, la politique des grands événements fera l'objet d'une rationalisation afin de concentrer les moyens sur les manifestations les plus fédératrices, capables de rassembler largement l'ensemble des habitants et d'autres rendez-vous emblématiques de la vie schaarbeekoise.

3.9. Patrimoine

En 2026, le service Patrimoine poursuivra son travail de valorisation en organisant des visites guidées, événements et animations destinés à faire découvrir la richesse et la diversité du patrimoine schaarbeekois, qu'il soit urbanistique, architectural, naturel, immatériel ou culturel. Il continuera également à répondre aux nombreuses sollicitations des habitants et des visiteurs désireux d'explorer la commune et d'en connaître les trésors.

La politique de partenariat et de soutien envers les musées, associations et acteurs du patrimoine sera maintenue et renforcée. Les collaborations avec des structures telles qu'Explore.Brussels, le BANAD Festival, le festival ANTE, les Conseils bruxellois des musées, les musées schaarbeekois ou encore Renovas resteront au cœur de cette dynamique.

Le service poursuivra aussi son offre de visites guidées gratuites de ses principaux monuments, notamment de l'Hôtel communal, à destination des écoles, associations, groupes de seniors et passionnés de patrimoine.

Parallèlement, il continuera d'accompagner la mise en valeur des œuvres présentes dans l'espace public, contribuant ainsi à renforcer la visibilité du patrimoine artistique de la commune.

Une nouvelle réflexion sera ainsi lancée afin de réaliser le premier parcours touristique patrimonial permanent dans la commune.

Enfin, afin d'assurer une large diffusion de l'information patrimoniale, le service communiquera régulièrement via différents canaux : newsletter, page Facebook et publications diverses, permettant au public de suivre l'actualité des événements et initiatives liées au patrimoine schaarbeekois.

3.10. Bien-être animal

Depuis plusieurs années, le Bien-être de la personne animale est devenu un enjeu de premier ordre au sein de notre société.

A cet effet, notre commune, reconnue depuis plusieurs années comme une commune particulièrement proactive et pionnière en la matière, poursuivra son investissement en 2026 en veillant au respect des obligations légales et en élaborant de nouveaux projets visant le bien-être des animaux ainsi que l'amélioration et l'harmonisation de la cohabitation entre espèces animales sauvages et citoyens en milieu urbain, en collaboration avec le Conseil consultatif du bien-être de la personne animale.

La Commune de Schaerbeek continuera notamment à soutenir les propriétaires de chats domestiques dans la stérilisation de leur(s) compagnon(s), les aidant ainsi à respecter leurs obligations légales en la matière.

Le Service Bien-être de la Personne animale poursuivra également sa politique de stérilisation, de nourrissage et de soin des chats errants identifiés sur le territoire communal en collaboration avec l'asbl Ever'y Cat, le Conseil consultatif du bien-être animal (qui y dédie un GT et développe des actions spécifiques sur cette thématique) et les citoyens bénévoles partenaires. Cela permet notamment de

mieux contrôler l'évolution des colonies de chats errants sur le territoire schaerbeekois en vue de lutter contre la surpopulation féline et de garantir le bien-être des animaux en errance.

Par ailleurs, l'aide et le soutien à l'identification et l'enregistrement des chiens et chats domestiques sera également poursuivi.

Schaerbeek poursuivra en outre son projet initié en 2024 de dispositifs de graines contraceptives à effets réversibles pour pigeons introduits en quatre lieux schaerbeekois identifiés comme problématiques. Tout en respectant le bien-être animal, ceux-ci permettront à la Commune de poursuivre le développement d'une politique de gestion des populations de pigeons à la fois efficiente et éthique via un meilleur contrôle des populations présentes sur son territoire. Par ailleurs, mettre à disposition de ces oiseaux une nourriture adaptée, permettra à la Commune de maintenir ces animaux en bon état de santé en diminuant les risques pour ces volatiles de développer des maladies et de les transmettre.

La commune de Schaerbeek proposera également en 2026 de nouvelles séances et promenades d'éducation canines accessibles. La participation financière à des séances d'éducation canine et l'accessibilité à certains centres canins peuvent en effet parfois constituer un frein pour un public plus fragilisé (seniors, publics précarisés, personnes à mobilité réduite, ...). Ce projet répond donc tant à un objectif de bien-être animal que social.

En 2026, Schaerbeek poursuivra sa campagne « 1030 Animaux bienvenus » en vue d'encourager l'inclusivité des animaux domestiques dans les lieux accessibles au grand public sur le territoire communal et cela dans le respect des règles d'hygiène en vigueur et dans le respect de la volonté de tout un chacun d'accueillir ces animaux. Le sticker « 1030 Animaux bienvenus » continuera ainsi à être distribué auprès des commerces, établissements Horeca ou tout autres lieux accessibles au grand public acceptant d'accueillir des animaux domestiques.

Schaerbeek procédera également courant 2026 à la distribution de deux outils : un autocollant et d'une carte d'urgence "j'ai un animal chez moi" pour améliorer la prise en charge des animaux en cas d'urgence (médicale, décès, incendie, sinistre, etc.). Ceux-ci permettront aux propriétaires d'animaux domestiques de pouvoir signaler facilement aux services de secours la présence d'un animal de compagnie à leur domicile. L'idée étant ici, en cas d'intervention, de veiller à ce qu'un secours soit également apporté aux animaux souvent oubliés dans ces situations.

En parallèle, notre commune vise encore à améliorer sa communication en matière de Bien-être animal. En 2026, Schaerbeek continuera donc de distribuer sa brochure informative sur le sujet notamment dans le cadre d'événements communaux et à tout citoyen qui en ferait la demande. Celle-ci est gratuite et bilingue et vient compléter les informations déjà disponibles sur le site web communal sur lequel elle existe en version digitale.

Tout au long de l'année, diverses campagnes de sensibilisation (stérilisation des chats, identification et enregistrement, « un animal n'est pas un jouet », lutte contre l'abandon, etc.) seront développées pour interpeller les citoyens aux enjeux de Bien-être animal.

En 2026, le traditionnel « Concours du Chien le plus sympa » sera à nouveau organisé à l'occasion de la brocante Plasky. Cet événement sera aussi l'occasion de sensibiliser les participant.e.s et le public à la thématique du bien-être animal via la tenue de stands de sensibilisation par des asbl partenaires actives en la matière.

Toujours dans cette volonté de sensibiliser le grand public aux enjeux de bien-être animal, Schaerbeek continuera également à organiser des conférences thématiques.

Elle organisera également, en collaboration avec différents refuges bruxellois, des visites sur site ayant pour but de faire découvrir le travail des associations, de sensibiliser les citoyens aux difficultés et

enjeux majeurs rencontrés par le secteur mais aussi de mettre en contact et accompagner les schaarbeekois souhaitant adopter un animal.

A l'occasion de la Journée Mondiale des Animaux, Schaerbeek se mobilisera à nouveau en 2026 pour récolter des dons alimentaires pour les animaux et ce afin de soutenir nos asbl partenaires qui œuvrent à la protection des animaux errants, abandonnés ou blessés et pour soutenir les publics fragilisés propriétaires d'animaux de compagnie.

Via son animalerie, la commune de Schaerbeek poursuivra aussi la sensibilisation du jeune public aux enjeux de bien-être animal en y organisant des visites et animations. Dans le cadre du projet Été Jeunes 1030, la commune proposera en outre des animations « découverte de l'animalerie » aux jeunes participants en vue de leur donner l'opportunité d'entrer en contact avec le monde animal et de les sensibiliser aux nombreux enjeux liés à leur bien-être.

En 2026, la Commune continuera en outre d'accompagner le projet de premier crématorium pour animaux de la Région bruxelloise, lequel devrait voir le jour dans les prochaines années dans le cimetière de Schaerbeek. Il sera alors possible d'incinérer son animal soit avec d'autres animaux, soit de façon individuelle, l'objectif de ce crématorium étant de permettre aux propriétaires d'animaux de régler la fin de vie de leurs animaux de compagnie de façon digne.

Enfin, le Service Bien-être animal poursuivra sa formation en 2026 et participera activement aux différents colloques, événements, conférences et groupes de travail, organisés entre autres par Bruxelles Environnement, pour mieux maîtriser tant la législation que les divers aspects liés à la thématique du bien-être animal.

4. Une commune responsable

4.1. Participation citoyenne

Conformément à l'accord de majorité, la commune entend faire de la participation citoyenne l'un des fondements essentiels de sa gouvernance, en plaçant l'écoute et le dialogue avec les habitants au cœur de son action publique.

Une méthodologie claire sera mise en place afin de déterminer, pour chaque type de décision, le niveau approprié de participation : qu'il s'agisse d'une simple information, d'une consultation, d'un dialogue approfondi, d'une co-construction ou d'une co-décision.

Concernant plus particulièrement les projets d'aménagement de l'espace public, ceux-ci devront toujours répondre à des besoins réels et objectifs, fondés sur des données de terrain et sur une concertation active avec les riverains.

La commune veillera également à rendre plus accessibles et compréhensibles les documents institutionnels majeurs, tels que le budget communal ou les comptes rendus du Conseil communal, afin de favoriser la transparence et la compréhension des décisions publiques.

Enfin, toutes les mesures nécessaires seront prises pour garantir que les séances du Conseil communal se déroulent en 2026 dans un climat serein, respectueux et constructif, propice à un débat démocratique de qualité.

4.2. Etat civil, population et accueil de la population

L'accueil

Tout comme les années précédentes, la commune travaillera en 2026 à améliorer la qualité et l'accessibilité des services communaux.

Pour atteindre cet objectif, nous poursuivrons la réorganisation des départements État Civil et Population avec l'ambition de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des citoyens schaarbeekoïses.

Cette année encore, le service Population mettra aussi l'accent sur la relation avec le citoyen en améliorant l'accueil et en facilitant les différentes procédures administratives.

Le maintien d'un accueil de qualité aux guichets de la commune demeure un élément essentiel, même à l'ère du numérique, car cela laisse la possibilité aux citoyens de choisir la manière dont ils souhaitent être accompagnés dans leurs démarches et permet aux citoyens, moins à l'aise avec la digitalisation, de pouvoir continuer à gérer facilement les formalités administratives.

Afin d'offrir un meilleur service et de réduire le temps d'attente, nous continuerons par ailleurs à encourager les citoyens à prendre des rendez-vous auprès des services et à utiliser les différentes bornes numériques qui ont été placées au sein de l'Hôtel Communal.

Par ailleurs, le développement d'un accompagnement adapté pour les personnes à besoins spécifiques, fragilisées ou seniors (fixation de rendez-vous, accompagnement, accueil en langues des signes, adaptabilité des bornes, systèmes audios aux guichets, etc.) sera poursuivi.

Les services à domicile actuellement en place pour ces personnes, permettant notamment la délivrance de documents d'identité, seront quant à eux maintenus.

Afin de rapprocher physiquement nos services des habitants de Schaerbeek, nous poursuivrons aussi notre réflexion, notamment au regard de la faisabilité financière, quant à la décentralisation des services et la création d'une antenne mobile.

Enfin, une importance particulière sera aussi accordée à la centrale téléphonique, qui a pour mission essentielle d'aider le citoyen dans toutes ses démarches au niveau de la commune, et à l'accueil au sein de l'Hôtel Communal, notamment par les agents d'accueil et les gardiens de la paix, afin de veiller à ce que tous les citoyens soient bien accueillis, accompagnés et orientés vers les services compétents dans le cadre de toutes leurs demandes et démarches administratives.

La numérisation des procédures

La numérisation des procédures internes est un pilier important des prestations de services rendus par les départements Population et Etat Civil. Cette évolution a un effet positif sur l'efficacité de l'administration et peut ainsi accélérer le traitement des tâches.

De ce fait, en 2026, la commune poursuivra ce processus de digitalisation afin de gagner encore en efficacité et d'élargir encore l'offre de services aux citoyens. Elle veillera notamment au développement de services en ligne 24/24 afin de donner l'occasion aux citoyens peu désireux de se déplacer, de gérer seul et à distance leurs démarches administratives et ce, à n'importe quel moment.

En 2026, la Commune continuera d'étudier la possibilité de concrétiser le projet *Digital Front Office*, lequel permettrait aux Schaerbeekois d'introduire et suivre le cheminement de leurs demandes administratives en ligne mais aussi, au niveau des services, d'automatiser les procédures et de centraliser les informations via la création de formulaires dynamiques. Cela permettrait à notre personnel de gagner du temps et de se consacrer d'autant plus aux citoyens

Elle poursuivra par ailleurs la dématérialisation des données liées aux concessions du cimetière.

Formations et formalisation des procédures numériques

La commune de Schaerbeek, en tant que commune pilote, était la toute première commune de la Région de Bruxelles-Capitale à obtenir des procédures numériques uniformes.

Schaerbeek va encore renforcer davantage cette collaboration en offrant des formations en ligne aux agents. Ce faisant, ils ont l'opportunité de parcourir les modules de la plateforme, par exemple les modules Population ou Communication. Chaque formation ciblée comprend un test en fin de parcours et, si ces différentes étapes sont validées, nos agents obtiennent une certification.

Vie citoyenne et cérémonies communales

En 2026, une attention particulière sera portée aux événements mettant à l'honneur les citoyens dans les diverses étapes de leur vie (cérémonies pour les jubilaires, mise à l'honneur des centenaires et des Schaerbeekois habitant la Commune depuis plus de 60 ans, accueil des nouveaux habitants...) ainsi qu'aux cérémonies liées aux actes d'état civil (mariage, cohabitation).

Une réflexion autour de la possibilité d'effectuer des cérémonies de manière plus festive ou en d'autres lieux qu'à la maison communale sera également entamée en 2026.

Enfin, une réflexion autour de la délivrance d'un nouveau pack d'accueil (ou *welcome pack*) sera également menée afin de veiller à ce que les nouveaux habitants de Schaerbeek aient bien toutes les informations utiles en leur possession.

4.3. Bâtiments publics

Pour assurer le service aux citoyens, la commune de Schaerbeek s'est dotée au fil de son histoire de nombreux bâtiments administratifs, de complexes et terrains sportifs, d'écoles et d'autres lieux nécessaires au bien-être de nos habitantes et habitants. Le patrimoine scolaire, avec plus d'une vingtaine d'écoles, représente, par exemple, une partie non négligeable du patrimoine immobilier de la commune. Le budget 2026 consacre une large part de ses finances à l'entretien et le maintien à niveau de ce patrimoine immobilier. Et ce afin qu'il reste accessible et au service des Schaerbeekaises et des Schaerbeekois.

Une large part du budget extraordinaire 2026 est, dès lors, naturellement consacré à cet entretien qui passe, par exemple, par des travaux d'isolation de toiture, la rénovation et l'optimisation des systèmes de chauffage, le renouvellement de châssis, la remise en l'état de préaux de cours de récréation, les maintiens en conformités évidemment des systèmes de sécurité,...

Le budget 2026 est également l'occasion de lancer et de maintenir des projets en cours qui permettront d'optimiser l'utilisation par la commune de son parc immobilier existant. Ainsi le réaménagement des certains bâtiments ou la rénovation d'autres permet d'offrir plus d'espaces utiles à l'administration mais aussi aux élèves et aux citoyennes et citoyens.

4.4. Finances, simplification administrative et gestion communale

La commune s'inscrit dans une perspective d'équilibre budgétaire, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire, dans le respect de la trajectoire budgétaire définie conjointement avec la tutelle régionale, pour garantir la soutenabilité sur le long terme des politiques communales orientées vers le citoyen. Elle veillera à appliquer le plan de gestion 2025-2027 et à l'actualiser par triennat.

Une culture financière transversale : la commune s'inscrira dans la gestion dynamique de la masse salariale, en garantissant la qualité du service rendu.

La commune maintiendra une capacité d'investissement afin de rencontrer les besoins en équipements et infrastructures de la commune.

Un plan global d'investissement (anticipant les frais de fonctionnement liés à chaque investissement) sera réalisé afin d'assurer la prévisibilité et la gestion rigoureuse de ses moyens, tout en priorisant les investissements qui permettent de réduire les coûts récurrents (loyer, énergie, etc.).

La prime communale *be.home* sera majorée et portée à 150 EUR afin de mieux soutenir le propriétaire occupant. La prime d'accompagnement sociale au PRI sera adaptée et la communication sera renforcée.

La commune s'engage pour une fiscalité progressive et juste.

Les règlements-taxes arrivant à échéance seront modernisés et adaptés aux contraintes juridiques actuelles afin de renforcer leur efficacité et leur rendement en indexant automatiquement les taux.

La commune responsabilisera l'utilisateur en l'invitant, le cas échéant et lorsque la qualité du service rendu est assurée, à supporter la charge du financement des services spécifiques demandés (redevances), tout en veillant à garantir une juste solidarité à l'égard des publics précarisés.

L'instrument fiscal pourra être utilisé à des fins dissuasives de comportements ou actes malveillants, anti-sociaux ou contraire à l'intérêt général.

La commune veillera à une bonne perception des recettes en privilégiant une approche humaine et sans recours systématique aux huissiers de justice.

La commune soutiendra l'évaluation continue des politiques publiques mises en place en menant régulièrement des analyses coûts-bénéfices, des évaluations d'efficacité des programmes publics et des audits des dépenses afin d'améliorer la gestion des dépenses publiques. Elle recourra, le cas échéant, à des formules de gestion partagée avec d'autres pouvoirs lorsque cette solution sera plus optimale.

Elle questionnera systématiquement les dépenses non prioritaires qui pourraient être reportées.

Le collège s'inscrit dans une logique de partenariat actif avec les autres niveaux de pouvoir afin de répartir correctement la tâche des services publics au bénéfice des schaarbeekoïses. Il sollicitera la juste solidarité des autres niveaux de pouvoir comme sa situation sociale le justifie.

La commune continuera de demander le bénéfice d'une plus grande solidarité fédérale et régionale pour faire face à ses difficultés propres afin de bénéficier de moyens équivalents aux entités locales comparables. La commune défendra une juste part des aides et subsides des autorités supérieures pour toutes ses politiques (prévention, sécurité, aide sociale, sports, culture, etc.).

4.5. Gouvernance

La majorité s'engage à placer la gouvernance communale au cœur de son projet afin de soutenir le développement d'une administration exemplaire et inspirante, avec une attention particulière portée à la qualité du service rendu aux citoyens. Une orientation usager sera déployée, en particulier à l'égard des publics en difficulté. Des enquêtes de satisfaction des usagers seront organisées de manière systématique.

4.6. Ressources humaines

Consciente de l'importance du personnel communal, véritable capital humain de la Commune lui permettant de mener à bien ses missions et de garantir un service de qualité aux citoyens, la commune a l'ambition de soutenir une politique des ressources humaines qui réponde aux différents défis actuels : une administration qui développe les talents, la compétence et la motivation de chaque agent.

Le bien-être au travail, l'égalité des chances et la non-discrimination sont les pierres angulaires de la politique de gestion des ressources humaines menée par cette commune.

La commune veillera à garantir l'exercice juste, effectif et efficace des missions obligatoires de service public confiées à la commune (au sens large) et à produire des services publics locaux qualitatifs et accessibles à tous au meilleur coût.

Dans ce cadre, la commune veillera à ce que le personnel communal soit valorisé et respecté dans ses missions de service public. Un travail collaboratif sera mis en place afin de définir et communiquer sur les missions et les valeurs de l'administration, s'appuyant sur les initiatives et expériences du passé.

La commune garantira des procédures transparentes et sans intervention politique d'accès à la fonction publique.

La commune garantira une publicité suffisante des offres d'emploi communales pour attirer les talents locaux, aussi via Schaerbeek Info et le site web de la commune.

Le Plan de diversité 2026-28 sera mis en œuvre et un référent spécifique sera engagé en fonction des moyens disponibles.

Afin de garantir un service optimal au public ainsi qu'une bonne cohésion d'équipe, la présence dans les services sera améliorée. Une gestion rigoureuse de l'absentéisme sera ainsi déployée et le télétravail sera ajusté aux besoins du service.

Une culture partagée de management à tous les niveaux de l'administration sera plébiscitée en mettant en œuvre un plan continu de formation des managers avec une attention particulière aux formations, à la gestion d'équipe et à l'accompagnement dans les nouveaux modes de travail (télétravail, etc.). Les capacités managériales seront évaluées systématiquement avant toute attribution de fonction managériale.

La formation continue qualitative et adaptée aux besoins avec une attention particulière à l'inclusion numérique des agents sera plébiscitée. La commune inscrira ainsi l'évolution des équipes dans un cycle de développement des compétences en intégrant les résultats des évaluations dans des plans de développement individualisés. Le partage de connaissances et de compétences internes sera valorisé.

Afin de valoriser l'investissement de chacun et la qualité des résultats, la commune veillera à la mise en œuvre d'une politique d'évaluation et à ce que, dans ce cadre, des objectifs SMART soient fixés aux services et, ensuite, à chaque agent.

Au besoin, des audits organisationnels seront réalisés pour améliorer le fonctionnement des services administratifs.

La collaboration avec l'ERAP se poursuivra pour aider à prioriser les missions afin de réorganiser les différents départements et mettre en place une optimisation de leur fonctionnement sans réduire le service fait au citoyen.

Le règlement de travail sera actualisé et un code de déontologie interne sera rédigé en vue de mettre en place une politique visant à promouvoir les comportements vertueux.

La commune évaluera et définira sa politique de staturisation et d'engagements de contractuels sur base de critères juridiques, budgétaires et d'attractivité de la fonction.

4.7. Gestion immobilière

Le patrimoine communal constitue pour Schaerbeek un levier stratégique de développement, qui doit être géré de manière proactive, durable et efficiente. La commune poursuit la mise en œuvre d'une politique immobilière cohérente, fondée sur une utilisation optimale des espaces, une rationalisation des coûts et une valorisation du bâti existant.

La Régie communale autonome, désormais adoptée par le Collège et le Conseil communal, a pour

mission d'assurer la gestion et l'exploitation des infrastructures sportives communales, avec pour objectif une amélioration continue de la qualité de service et de la maintenance des équipements.

La commune fera un audit des bâtiments communaux, en ce compris ceux du CPAS, pour réduire les implantations et le coût de fonctionnement du parc immobilier (gaz, électricité, entretien,...).

La vente du site M-Village/Palais 44 est également à l'étude, le site étant devenu trop coûteux à entretenir et à exploiter. Cette réflexion s'inscrit dans une logique de gestion rigoureuse du patrimoine communal et de recherche d'une meilleure allocation des ressources publiques.

Enfin, les négociations avec la STIB se poursuivent concernant les Écuries van de Tram, afin de permettre l'avancement d'un projet de reconversion ambitieux, soutenu par un financement Beliris. Ce site a vocation à devenir un pôle mixte et dynamique, combinant activités économiques, formatives et artisanales.

4.8. Tourisme

Schaerbeek entend faire du tourisme de proximité un levier de redécouverte du territoire et de soutien à l'économie locale. La stratégie touristique communale mettra en valeur le patrimoine architectural, le parc Josaphat, les fresques murales, ainsi que les sites qui témoignent de la richesse du territoire. Des itinéraires thématiques, autour de l'Art nouveau, du street art ou du patrimoine industriel, offriront une lecture vivante et accessible de l'histoire locale.

Un budget dédié a été dégagé pour la mise en place d'un parcours touristique virtuel. Celui-ci prendra la forme de QR codes installés à proximité des sites patrimoniaux remarquables, renvoyant vers des pages interactives sur le site internet communal, permettant ainsi aux visiteurs de découvrir Schaerbeek à leur rythme, de manière ludique et connectée. Des plateformes internationales comme Google Arts & Culture ainsi que Bloomberg Connects seront également exploitées.

Parallèlement, un projet est à l'étude avec Visit Brussels et la STIB pour faire de la ligne de tram 92 la « ligne de l'Art nouveau », celle-ci reliant plusieurs bâtiments emblématiques de ce mouvement architectural à Bruxelles, dont plusieurs situés sur le territoire schaarbeekois.

La commune poursuivra également la mise en réseau des hôteliers, restaurateurs et commerçants afin d'offrir un accueil coordonné et de renforcer la visibilité de l'offre touristique locale. Elle plaidera enfin pour que la rue de Brabant soit reconnue comme zone touristique officielle, valorisant ainsi son dynamisme commercial et sa diversité culturelle.

En conjuguant patrimoine, culture et innovation, Schaerbeek ambitionne de devenir une destination urbaine durable, alliant attractivité, vitalité économique et fierté collective.

4.9. Folklore

À Schaerbeek, le folklore est un patrimoine vivant qui nourrit l'identité locale, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance. La commune réaffirme son attachement à ces traditions populaires qui font vibrer la vie des quartiers tout au long de l'année.

Le Scharnaval fera son grand retour en mars 2026, marquant un moment fort de rassemblement et de convivialité pour les Schaarbeekois. Le soutien aux associations folkloriques historiques, telles que le Meyboom ou encore les Amis de Pogge, sera renouvelé et renforcé, afin de préserver et de

transmettre ce patrimoine immatériel unique.

Un budget spécifique a également été dégagé pour acquérir et valoriser des objets historiques liés au folklore local, contribuant ainsi à la sauvegarde de la mémoire collective. Ces pièces viendront enrichir le futur espace de valorisation du folklore schaarbeekois, pensé comme un lieu de mémoire, de transmission et de rencontre.

La commune poursuivra par ailleurs son soutien aux fêtes de quartier et aux initiatives citoyennes qui renforcent la convivialité et la mixité, tout en encourageant des formes contemporaines de mise en valeur du patrimoine populaire, mêlant création artistique, musique, costumes et gastronomie.